avenir
CONSERVATOIRE
DES ESPACES NATURELS
DE L'ISÈRE

Marais des Luippes

Commune de Creys-Mépieu

Notice de gestion 2010-2014

DECEMBRE 2009

Soutien financier :

agence de l'eau
rhône méditerranée & corse
établissement public du ministère
chargé du développement durable

Notice de gestion du marais des Luippes (Creys-Mépieu-38)

Rédaction

Laura Jameau, AVENIR

Cartographie

Laurent Poulin, AVENIR ; David Michallet, AVENIR

Contribution de l'équipe d'AVENIR

Roger Marciau, Jean-Luc Grossi, Guillaume Pasquier, Patrick Suchet, Bruno Veillet, Audrey Popineau

Autre contribution

Raphaël Quesada (Lo Parvi)

Crédits photographiques : Prairie à Molinie et à Marisque (L.Jameau ;AVENIR); *Gratiola officinalis* (G.Pasquier ; AVENIR); *Hyla arborea* (M.Juton ; AVENIR)

avenir
CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE L'ISÈRE

10, rue Raspail 38000 Grenoble ☎ 04 76 48 24 49 Télécopie : 04 76 48 24 26 Courriel : avenir.38@wanadoo.fr Site : http://avenir.38.free.fr

AVENIR est une délégation départementale du CREN, Conservatoire Rhône-Alpes des espaces naturels.

BILAN DE GESTION 2003-2009 4

A. RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DE GESTION..... 6

A.I FICHE D'IDENTITÉ 6

A.II. RAPPEL DES OBJECTIFS DE GESTION ET DES OPÉRATIONS DE LA NOTICE DE GESTION 2003 7

A.III. DÉCLINAISON DES OBJECTIFS EN ACTIONS..... 7

B. BILAN TECHNIQUE 9

B.I. BILAN FONCIER ET TRAVAUX..... 9

B.I.1. Foncier 9

B.I.2. Travaux 9

B.II. BILAN DES SUIVIS SCIENTIFIQUES ET ÉVALUATION PATRIMONIALE 12

B.II.1 Habitats (Directive Habitats 92/43/CEE) 12

B.II.2 Suivi floristique 13

B.II.3 Suivi faunistique 15

B.II.4. Evaluation patrimoniale 17

B.II.5. Etude hydraulique et suivi de la qualité de l'eau 19

B.III. BILAN DE GESTION PAR OBJECTIF..... 21

B.IV. BILAN FINANCIER..... 27

PLAN DE TRAVAIL 2010-2014 28

C. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE GESTION ACTUALISES..... 30

C. I FICHE D'IDENTITÉ 30

C.II. NOUVELLE DONNE LOCALE..... 31

C.II.1. E.N.S. 31

C.II.2. Natura 2000 31

C.II.3. Le nouveau PLU 31

C.III. NOUVEAUX OBJECTIFS DE GESTION 32

C.III.1. Programmation foncière 34

C.III.2. Programmation des travaux 34

C.III.3. Programmation des suivis 34

C.IV. PROGRAMMATION QUINQUENNALE DES OPÉRATIONS 34

RECAPITULATIF 37

CONCLUSION 38

ANNEXES 39

LISTE DES CARTES

Carte I : Localisation du marais des Luippes 6
Carte II : Bilan foncier- AVENIR-2009 11
Carte III : Localisation des stations d'espèces protégées- AVENIR-2009 (confidentielle) 14
Carte IV : Fonctionnement des écoulements du marais 18
Carte V : Récapitulatif des opérations réalisées-AVENIR-2009 20
Carte VI : Opérations prévisionnelles-AVENIR_2009 33

LISTE DES TABLEAUX

Tableau I : Objectifs de gestion 2003 7
Tableau II : Opérations et coûts de gestion 2003 7
Tableau III : Habitats patrimoniaux 12
Tableau IV: Espèces végétales patrimoniales 13
Tableau V: Espèce de lépidoptère patrimoniale 15
Tableau VI : Espèces d'odonates patrimoniales 15
Tableau VII : Espèces de reptiles patrimoniales 16
Tableau VIII : Espèces d'amphibiens patrimoniales 16
Tableau IX : Nombre d'espèces d'oiseaux patrimoniales 17
Tableau X : Espèces de mammifères patrimoniales 17
Tableau XI : Tableau récapitulatif des espèces patrimoniales et de leur statut 17
Tableau XII : Détail des réalisations quinquennales (2004-2009) 27
Tableau XIII : Bilan sur les limites de l'E.N.S. 31
Tableau XVI : Objectifs de gestion 2009 32
Tableau XV : Opérations et coûts de gestion 2009 32
Tableau XVI : Récapitulatif des nouvelles orientations de gestion 37

LISTE DES ANNEXES

Annexe I : Liste complète des espèces
Annexe II : Carte de localisation des suivis
Annexe III : Relevés phytosociologiques par habitat
Annexe IV : Délimitation des E.N.S.
Annexe V : Extrait P.L.U. numérisé

BILAN DE GESTION 2003-2009

RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DE GESTION

A. RAPPEL DU CONTEXTE ET DES OBJECTIFS DE GESTION

A.I FICHE D'IDENTITE

Localisation :	Quarante kilomètres à l'Est de Lyon dans le district naturel de l'Isle Crémieu, commune de Creys-mépieu en Isère
Surface :	16 hectares de marais Surface Z.I. E.N.S: 27,08 ha Surface Z.O. E.N.S. : 27,08 ha Surface gérée : 6.1 ha
Altitude :	230 m
Statuts :	Z.N.I.E.F.F. type I n°38302402; 38020027 Espace Naturel Sensible local "Marais des Luippes" SL071 (2003) Site Natura 2000 « Etangs, coteaux secs, grottes de l'Ile Crémieu » proposé en 2001

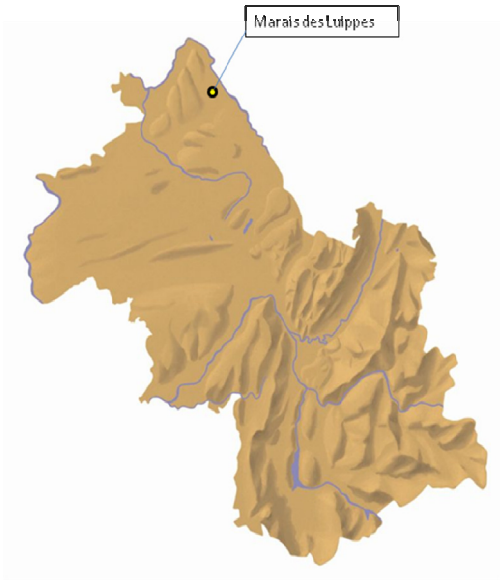

Carte I : Localisation du marais des Luippes

Vue du marais en eau ; Juin 2008 (AVENIR)

A.II. RAPPEL DES OBJECTIFS DE GESTION ET DES OPERATIONS DE LA NOTICE DE GESTION 2003

Code	Objectifs
Objectif Prioritaire 1	Maintenir et étendre les bas marais à molinie et à marisque
Objectif Prioritaire 2	Maintenir et étendre les pelouses sèches à Orchidées
Objectif Prioritaire 3	Conserver des boisements en périphérie du marais
Objectif d'Accompagnement et de suivi 4	Etudier le fonctionnement hydraulique du marais et surveiller la qualité de l'eau
Objectif d'Accompagnement et de suivi 5	Entretenir sur un pas de temps régulier et alternativement les mares
Objectif d'Accompagnement et de suivi 6	Veille écologique et scientifique
Objectif lié à la Fréquentation et aux activités 7	Organisation d'une réunion annuelle avec les partenaires locaux

Tableau I : Objectifs de gestion 2003

A.III. DECLINAISON DES OBJECTIFS EN ACTIONS

Objectif	Opération	Outils	Fréquence	Coût
OP1	Entretien des « travées » et mise en place petits secteurs ouverts avec exportation de la matière organique	Broyeur de l'ACCA ou intervention de l'E.I.D. avec les tracteurs Carraro	Tous les ans en fin d'été	€ €
	Contrôler l'envahissement par les saules et bourdaines	Broyage (Broyeur Flexmobil ou pelle marais)	1 fois tout les 5 ans	€ / ha
OP2	Restaurer les secteurs de pelouse sèche en voie d'enfrichement	Chantier d'insertion	1 fois tout les 5 ans	( ) € / ha
	Rédiger un cahier des charges « gestion pâturée » et mise en place d'une convention avec un agriculteur	-	-	
OP3	Conserver les boisements	-	permanent	-
OA4	Etude hydraulique			
	Suivi qualité de l'eau		2 fois par an	
OA5	Entretien des mares	Curage	Tous les 3 ans par moitié	€ par intervention
OA6	Veille scientifique		Tous les ans	
OF7	Définition des sites d'intervention	Réunion ACCA / AVENIR	Tous les ans	

Tableau II : Opérations et coûts de gestion 2003

BILAN TECHNIQUE

B. BILAN TECHNIQUE

B.I. BILAN FONCIER ET TRAVAUX

B.I.1. Foncier

La gestion de l'espace nécessite d'avoir recours à la maîtrise foncière (acquis) et à la maîtrise d'usage (convention de gestion). Il existe trois types de convention : la convention de passage, la convention d'utilisation (de gestion), et la convention d'échange de service. Sur ce site, seul la convention d'utilisation a été mise en œuvre. Aucune parcelle supplémentaire n'a été achetée depuis 2003, à cause de l'absence de propriétaires vendeurs. Une parcelle communale avait été oubliée lors de la signature de la convention d'usage en 2003, elle a donc été ajoutée par la signature d'un avenant. Sinon aucune autres conventions n'ont été signées du fait du manque de partenaires locaux pour la gestion (en dehors de l'ACCA).

	N°Parcelle	Propriétaire	Surface
Parcelles en convention	485 ; 262	Commune	6.36 ha
	N° Parcelle	**Propriétaire**	**Surface**
Parcelles acquises	379, 377, 378, 384, 382, 383	AVENIR	2.8 ha
Bilan convention :	3.3 ha	Bilan acquis :	2.8 ha

B.I.2. Travaux

Les parcelles en convention d'AVENIR sont broyées par l'ACCA en veillant à maintenir des bandes de végétation intactes différentes chaque année. D'autres parcelles sont entretenues par l'ACCA, et ne font pas l'objet de convention car elles appartiennent à des propriétaires n'ayant pas passé de convention avec le conservatoire.

Des travaux ont été réalisés à l'automne 2009. Il a s'agit de déboiser une face du merlon situé entre les parcelles 382 et 485, de récupérer de la matière afin de boucher l'ouverture ouest du merlon et les pertes attenantes. Mais également de créer une petite déviation perpendiculaire au même merlon dans la partie Est afin d'orienter le flux d'eau en haute eau vers la grande parcelle communale. En effet cette parcelle s'assèche de plus en plus rapidement d'année en année. Face à ce constat, nous avons décidé d'essayer par ces travaux de limiter le drainage lors de la baisse de la nappe, d'améliorer la répartition de cette eau sur le marais et de limiter les pertes directes.

Si le résultat s'avère concluant (rétention d'eau sur une durée plus importante), et si la maîtrise foncière le permet, des travaux similaires seront réalisés sur les autres merlons, et au niveau du puits agricole de captage des eaux afin d'imperméabiliser la « digue ».

Un chantier de déboisement a également été réalisé à l'automne au niveau de la pelouse sèche afin de limiter les boisements en lisière.

	N° Parcelle	Prestataire	Année
Parcelles broyées	485, 382, 383, 377	ACCA	2003-2009
Parcelles concernées par les travaux 2009	382, 485	AVENIR	2009

Marais des Luippes

Commune de Creys-Mepieu

Carte foncière 2009

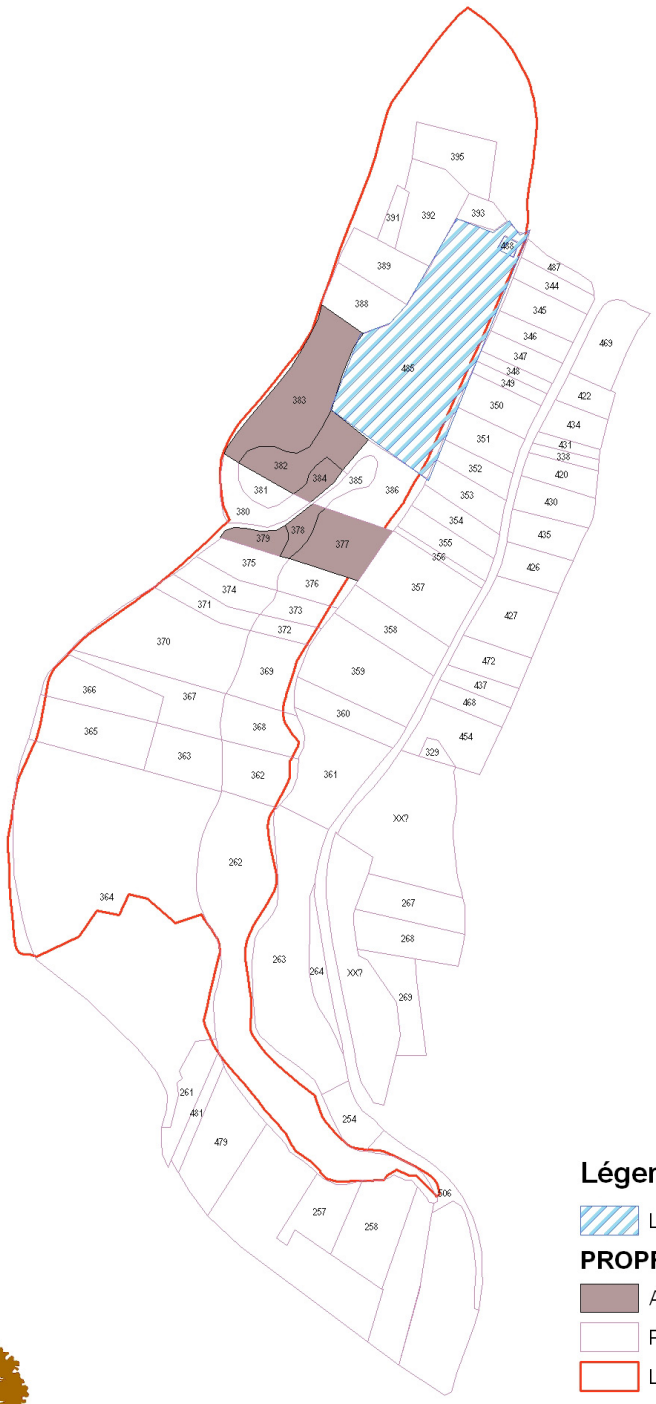

Légende

LUIP_Parcelle en convention

PROPRIéTé

AVENIR

Privée

LUIP_ZoneIntervention

avenir
CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE L'ISÈRE

Mètres
0 35 70 140 210 280

© Copyright - AVENIR-SIG - Juillet 2009
© Copyright - BD Ortho® IGN - Conseil général de l'Isère

Carte II : Bilan foncier- AVENIR-2009

B.II. BILAN DES SUIVIS SCIENTIFIQUES ET EVALUATION PATRIMONIALE

L'évaluation patrimoniale des espèces est basée sur l'appartenance aux listes d'espèces protégées complétées par les listes rouges et annexes des directives européennes.
Les listes complètes des espèces sont présentées en annexe 1.

Légende des abréviations utilisées dans les différents tableaux :

PN = Protection nationale	PR = Protection régionale	P38 = Protection départementale
Lr M = Liste rouge Mondiale	Lr E = Liste rouge Européenne	Lr N = Liste rouge Nationale
Lr R = Liste rouge Régionale	Lr 38 = Liste rouge départementale	C38 = Réglementation cueillette Isère
DH = Directive Habitats	DO = Directive Oiseaux	

La carte de localisation des suivis est présentée en annexe 2.

B.II.1 Habitats (Directive Habitats 92/43/CEE)

Habitats prioritaires	**Végétation à Marisque (53.3)** **Pelouses sèches à orchidées (34.32**)
Habitats d'intérêt communautaire	Eaux mésotrophes (22.12) Bas-marais alcalins (54.2) Landes à genévriers (31.881) Formations stables à Buis (31.82)
Habitats remarquables au niveau local	Roselière à Phragmite (Phragmites australis) (53.11) Roselière à Phalaris (Phalaris arundinacea) (53.16)

Tableau III : Habitats patrimoniaux

En 2009, des relevés phytosociologiques ont été réalisés dans chaque habitat homogène, afin d'instaurer un suivi de la dynamique de végétation dans le cadre du programme RHOMEO(1). Un suivi des stations d'espèces protégées a également été réalisé mais pas de manière systématique. Les résultats sont présentés en annexe 3.

(1) : **O**bservatoire de l'évolution du bon état des zones humides du bassin **Rhô**ne **Mé**diterranée

B.II.2 Suivi floristique

Nom commun	Nom scientifique	Statut patrimonial	Nbre de stations 2003 Lo parvi	Nbre de stations 2006 Lo parvi	Nbre de stations 2009 AVENIR
Ecuelle d'eau	*Hydrocotyle vulgaris*	PR, Lr R	Contactée	5	4
Germandrée d'eau	*Teucrium scordium*	PR, Lr R	Contactée	16	2
Gratiole officinale	*Gratiola officinalis*	**PN**, Lr N, Lr R	**4**	**3**	1
Langue de serpent	*Ophioglossum vulgatum*	PR, Lr R	Contactée	4	1
Œillet des chartreux	*Dianthus carthusianorum*	C38	Contactée	hors marais	hors marais
Pigamon jaune	*Thalictrum flavum*	Lr 38	Contactée	10	4
Pulsatille rouge	*Pulsatilla rubra*	PR, Lr N, Lr R	Contactée	hors marais	hors marais

Tableau IV: Espèces végétales patrimoniales

Pigamon Jaune-*Thalictrum flavum*-AVENIR-06/2009

Langue de serpent-*Ophioglossum vulgatum*-AVENIR-2005

Ecuelle d'eau- Hydrocotyle vulgaris-AVENIR-2009

Légende

- Thalictrum flavum 2009
- Ophiglosse vulgatum 2009
- Hydrocotyle vulgaris 2009
- Gratiola officinalis 2006
- Thalictrum flavum 2006
- Teucrium scordium 2006
- Ophioglosse vulgatum 2006
- Hydrocotyle vulgaris 2006
- Teucrium scordium 2009
- LUIP_zone de présence Gratiole officinale
- LUIP_CAD_2002_TOTAL

Mètres

0 15 30 60 90 120

© Copyright - AVENIR-SIG - Juillet 2009
© Copyright - BD Ortho® IGN - Conseil général de l'Isère

Carte III : Localisation des stations d'espèces protégées- AVENIR-2009

Le suivi des espèces patrimoniales commandé en 2006 à Lo Parvi, a révélé une diminution du nombre et de l'étendue des stations de Gratiole, avec un déplacement de certaines stations vers les zones restant le plus longtemps en eau. Cette évolution est sans doute due à la sécheresse cumulée depuis 2003 car il n'y a eu aucune évolution des milieux.

En 2009, année particulièrement sèche, seule la station principale proche de la mare toujours en eau a été retrouvée.

De nouvelles stations d'Ecuelle d'eau et d'Ophioglosse ont été découvertes, il s'agit d'espèces discrètes et l'Ophioglosse n'apparaît pas chaque année, il faut donc rester prudent sur les interprétations.

La population de Pigamon jaune semble stable. La population de Germandrée d'eau n'avait pas fait l'objet d'une estimation précise (population importante) dans la notice de gestion, elle reste bien représentée dans le marais. La Pulsatille rouge et l'Oeillet des chartreux sont des espèces présentes dans les pelouses sèches à l'Ouest du marais.

90 espèces de plantes avaient été recensées dans la notice de gestion de 2003, 13 nouvelles espèces ont été découvertes en 2006 pour le site ce qui porte le total à 103. Aucune nouvelle espèce patrimoniale n'a été recensée.

Le nombre de stations d'espèces patrimoniales de 2009 n'est pas à interpréter en termes de dynamique puisque les suivis n'ont pas été menés de manière systématique sur toutes les espèces. Seule la gratiole officinale a été suivie de manière approfondie.

B.II.3 Suivi faunistique

Dans le cadre du programme RHOMEO un suivi amphibiens et odonates a été mis en place en 2009. L'inventaire réalisé en 2006 par Lo parvi apporte également quelques données.
A titre expérimental, un inventaire orthoptère a également été réalisé pendant l'été 2009.
Il convient de poursuivre ces suivis pour tenter d'évaluer l'impact des travaux de l'automne 2009 sur les espèces présentes. Tout en restant prudent vis-à-vis des résultats au vue du peu de recul dont nous disposons.

- Lépidoptères

Nom commun	Nom scientifique	Statut patrimonial	Année, Observateur
Cuivré des marais	*Thersamolycaena dispar*	**DH II**, Lr N, Lr M, **PN**	2000; Lo Parvi

Tableau V: Espèce de lépidoptère patrimoniale

Aucun inventaire exhaustif n'a été mené depuis le précédent plan de gestion. Cependant une nouvelle espèce a été découverte sur le site : L'Ecaille du Séneçon (*Tyria jacobaeae*), ce qui ramène à neuf le nombre d'espèces de papillons observés sur le site.

- Odonates

Nom commun	Nom scientifique	Statut patrimonial	Année; Observateur
Aeschne affine	*Aeshna affinis*	Lr R, Lr 38	2009; AVENIR
Aeschne printanière	*Brachytron pratense*	Lr R, Lr 38	2000; Lo parvi
Agrion délicat	*Ceriagrion tenellum*	Lr R, Lr 38	2001; Lo parvi
Leste sauvage	*Lestes barbarus*	Lr R, Lr 38	2006; AVENIR
Leste dryade (Le)	*Lestes dryas*	**Lr N**, Lr R, Lr 38	2009; AVENIR
Leste fiancé	*Lestes sponsa*	Lr 38	2009; AVENIR
Leste verdoyant	*Lestes virens*	Lr 38	2009; AVENIR
Cordulie à taches jaune	*Somatochlora flavomaculata*	Lr E, Lr R	2009; AVENIR

Tableau VI : Espèces d'odonates patrimoniales

Les libellules sont un groupe remarquable et bon indicateur des changements du milieu. Le site est très intéressant en ce qui les concerne, puisque 24 espèces ont été recensées (4 découvertes en 2009), ce qui représente environ la moitié des espèces présentes dans le Nord Isère, et le cinquième des espèces présentes en France.
.

- Reptiles et amphibiens

Nom commun	Nom scientifique	Statut patrimonial	Année; Observateur
Orvet	*Anguis fragilis*	Lr N, Lr 38, **PN**	1989; Lo Parvi
Cistude d'Europe	*Emys orbicularis*	**DH II**, Lr M, Lr N, Lr 38, **PN**	2007; AVENIR
Couleuvre verte et jaune	*Coluber viridiflavus*	DH IV, Lr N, **PN**	1998; Lo parvi
Lézard vert	*Lacerta viridis*	DH IV, Lr N, **PN**	1998; Lo parvi
Couleuvre vipérine	*Natrix maura*	Lr N, Lr 38, **PN**	2000; Lo parvi
Couleuvre à collier	*Natrix natrix*	Lr N, **PN**	2001; lo parvi
Lézard des murailles	*Podarcis muralis*	DH IV, Lr N, **PN**	2001; Lo parvi

Tableau VII : Espèces de reptiles patrimoniales

Nom commun	Nom scientifique	Statut patrimonial	Année; Observateur
Crapaud calamite	*Bufo calamita*	DH IV, Lr N, Lr 38, **PN**	2000; Lo parvi
Crapaud commun	*Bufu bufo*	Lr N, **PN**	2001; Lo parvi
Grenouille agile	*Rana dalmatina*	DH IV, Lr N, **PN**	2009; AVENIR
Grenouille rousse	*Rana temporaria*	DH V, **PN**	2000; Lo parvi
« Grenouille verte »	*Rana Kl. Esculenta*	DH V, Lr 38	2009; AVENIR
Pélodyte ponctué	*Pelodytes punctatus*	Lr N, Lr 38, **PN**	2001; Lo parvi
Rainette verte	*Hyla arborea*	DH IV, Lr M, Lr N, Lr 38, **PN**	2009; AVENIR
Triton crêté	*Triturus cristatus*	**DH II**, Lr M, Lr N, Lr 38, **PN**	2009; AVENIR
Triton palmé	*Triturus helveticus*	Lr N, **PN**	2009; AVENIR

Tableau VIII : Espèces d'amphibiens patrimoniales

Au total, 16 espèces de reptiles et d'amphibiens (toutes protégées, la Grenouille rousse et la Grenouille verte étant les deux seules espèces « pêchables ») ont été recensées. C'est la mosaïque des milieux secs et humides qui permet la diversité des espèces

L'intérêt de la zone est considérable, car on dénombre 25 espèces de reptiles et d'amphibiens sur l'ensemble de l'Isle Crémieu.

A noter la présence d'une population reproductrice remarquable de Rainette arboricole (*Hyla arborea*), plusieurs dizaines d'émergent et des adultes chanteurs contactés au printemps.

Les présences du Triton crêté (*Triturus cristatus*) et du Triton palmé (*Triturus helveticus*) ont été confirmées lors des suivis 2009.

La Tortue cistude a été notée plusieurs fois. Durant l'assèchement estival du marais, elle peut « migrer » vers la carrière de Champdieu (à l'Ouest du marais) où l'espèce est également notée.

- Oiseaux

Le seul critère de protection réglementaire n'a pas été retenu pour l'évaluation des espèces d'oiseaux, parce qu'il ne permet pas d'évaluer leur valeur patrimoniale avec suffisamment de précision.

	Directives	PN	Lr N	Lr 38
Nombre d'espèces	30	39	6	16

Tableau IX : Nombre d'espèces d'oiseaux patrimoniales

Sur l'ensemble du site, 64 espèces d'oiseaux ont été contactées. Parmi elles, 23 espèces sont strictement inféodées aux milieux humides, ce qui représente plus du tiers des espèces présentes tandis que 27 espèces sont inféodées aux milieux forestiers, les autres espèces sont ubiquistes ou inféodées aux milieux ouverts. La Sarcelle d'été, la Sarcelle d'hiver, la Nette rousse et la Bécassine des marais sont des espèces « chassables », les autres sont protégées.

On notera l'intérêt du marais comme halte migratoire pour plusieurs espèces rares et comme site de reproduction pour le Grêbe castagneux (plusieurs couples présents) et le Martin pêcheur.

- Mammifères

Nom commun	Nom scientifique	Statut patrimonial	Année; Observateur
Belette d'Europe	*Mustella nivalis*	Lr N	1989; Lo parvi
Blaireau européen	*Meles meles*	Lr N	2000; Lo parvi
Ecureuil roux	*Sciurus vulgaris*	**PN**, Lr N, Lr M	1990; Lo parvi
Lièvre d'Europe	*Lepus europaeus*	Lr N	1995; Lo parvi
Pipistrelle commune	*Pipistrellus pipistrellus*	**PN**	1999; Lo parvi
Murin sp.	*Myotis sp.*	**PN**	1999; Lo parvi

Tableau X : Espèces de mammifères patrimoniales

Aucune espèce strictement inféodée au marais n'a été contactée à ce jour. L'espèce de Murin notée à l'aide d'un détecteur à ultrasons n'a pas pu être déterminée précisément. Le Murin, la Pipistrelle commune et l'Ecureuil roux sont des espèces protégées au niveau national.

B.II.4. Evaluation patrimoniale

	Nombre d'espèces	P 38	PR	PN	DO	DH	Lr 38	Lr R	Lr N	Lr E	Lr M
Mammifères	12			3					4		1
Oiseaux	66			39	30		16		6		
Reptiles	7			7		3	3		7		1
Amphibiens	9			8		6	5		7		2
Papillons	8			1		1			1		1
Libellules	22						7	6	1	1	
Plantes vasculaires	103	1	4	1			1	5	3		
Total	227	1	4	59	30	10	32	11	29	1	5

Do et DH = Directive Oiseaux et directive Habitats (seules prises en compte respectivement les annexes I et II)

Tableau XI : Tableau récapitulatif des espèces patrimoniales et de leur statut

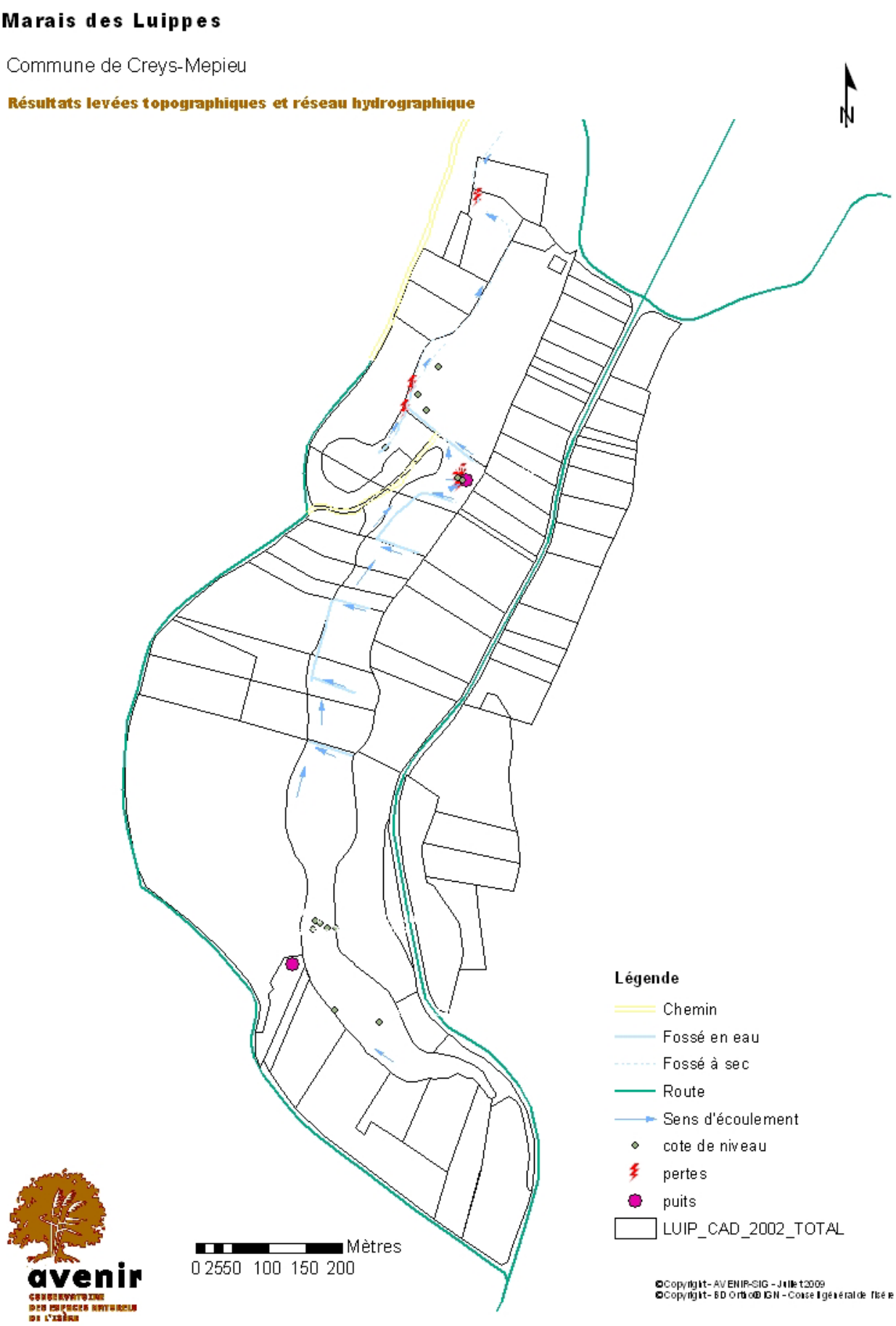

Nationales, Régionales, Départementales. La gestion conservatoire doit préserver les habitats de ces différentes espèces patrimoniales recensées.

Carte IV : Fonctionnement des écoulements du marais

La richesse naturelle peut être également mise en évidence par l'importance quantitative et qualitative de l'avifaune, mais aussi par les odonates observés sur les marais et ses abords directs. Le marais héberge plusieurs espèces d'amphibiens et de reptiles très rares et menacées au niveau européen. Toutes ces espèces utilisent la mosaïque de milieux présents à l'échelle du paysage, c'est pourquoi il est important de maintenir cette diversité pour favoriser la richesse du site.

B.II.5. Etude hydraulique et suivi de la qualité de l'eau

Les suivis de qualité de l'eau n'ont pas été réalisés jusqu'à maintenant. Cependant des levés topographiques ont été réalisés en 2008 et ont permis une meilleure compréhension du fonctionnement du marais du point de vue de l'hydraulique. Les travaux de l'automne 2009 sur les merlons se sont appuyés notamment sur ces levés. L'objectif étant de prolonger la durée de présence d'eau libre sur le marais, la connaissance des courants et sens de transit des eaux était primordiale.

Au niveau des deux pompages d'eau présents directement sur le site, la DDAF nous a fourni quelques données volumétriques, en sachant qu'ils n'ont pas d'influences visibles sur le fonctionnement du marais puisqu'ils pompent à une période où le marais n'est déjà plus en eau. Ainsi sur les 5 dernières années, les volumes d'eau moyens pompés sont de l'ordre de 30000m3/an.

Cependant ces derniers pourraient avoir une incidence sur la capacité de la nappe à se remettre en charge l'année suivante si le déficit en eau était accentué. Mais vue le type de nappe et son fonctionnement, les pompages ne posent pas un problème majeur au niveau quantitatif. En effet la nappe présente une fluctuation saisonnière très importante qui apparente le marais plus a des rives inondables qu'à un bas marais classique sur une nappe stable.

Du point de vue qualitatif, un problème de conformité des installations a été décelé au niveau du pompage de M. Mayen. La digue qui l'entoure n'étant pas étanche, et le pompage étant réalisé à ciel ouvert, le risque de pollution par les eaux superficielles est important. La DDAF devra donc intervenir afin de mettre aux normes cet ouvrage, qui permettra également d'éviter la « fuite » des eaux par gravité accélérée lors de la descente de nappe.

Marais des Luippes

Commune de Creys-Mepieu

Carte récapitulative des opérations réalisées 2009

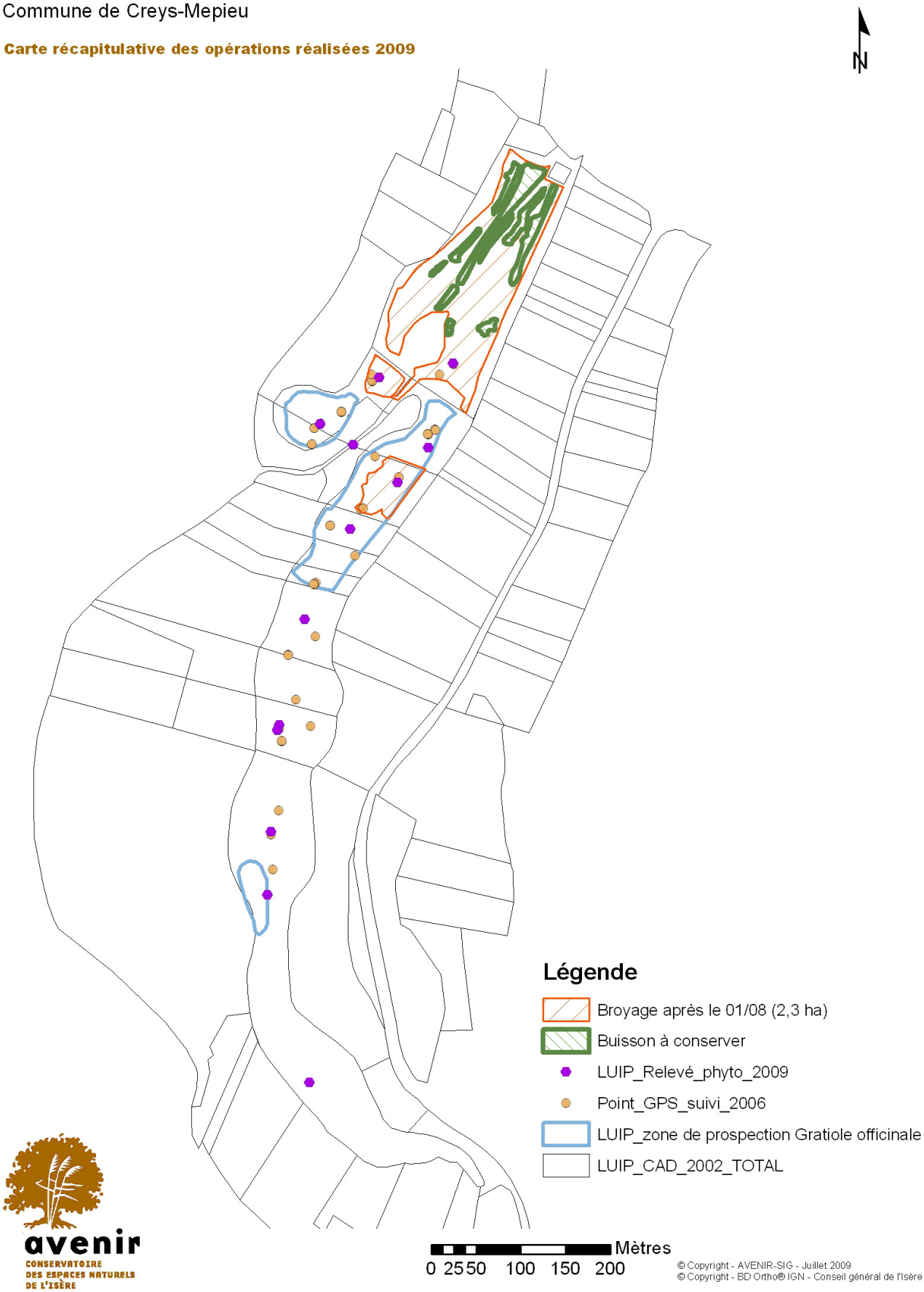

Carte V : Récapitulatif des opérations réalisées-AVENIR-2009

B.III. BILAN DE GESTION PAR OBJECTIF

2003

Objectif prioritaire 1: MAINTENIR ET ETENDRE LES BAS MARAIS A MOLINIE ET A MARISQUE

REALISATION

Opérations prévues :		Fréquence	Coût HT
	Entretien des layons et mise en place petits secteurs ouverts avec exportation de la matière organique	Tous les ans en fin d'été	Broyage: €/ha Fauche: €/ha
	Contrôler l'envahissement par les saules et bourdaines	Tous les 5 ans	€/ha
Opérations réalisées:	Broyage par l'ACCA	**Intervenants:**	Chargé de travaux (AVENIR) ACCA

BILAN

Constat à mi-parcours:

L'entretien par broyage tournant avec maintien de layons et bien suivi.
Voir si les travaux hydrologique régleront les problèmes de colonisation par les ligneux
2009, la fauche était un peu précoce (01/08) pour la gratiole, et trop rase (augmenter la hauteur de coupe)
Travaux surles lisières seraient intéressants

Niveau de réalisation de l'objectif:	Fort
Pertinence de l'objectif:	Très bonne
Pourcentage de réalisation de l'OP:	100%

NOUVELLE PROGRAMMATION

OP2: MAINTENIR ET ETENDRE LES BAS-MARAIS A MOLINIE ET A MARISQUE

Opérations à poursuivre:

Temps	GH5	Maintien de la fauche /broyage tous les ans
	GH6	Broyage des ligneux si nécessaire dans les 5 ans
	GH7	Broyage des lisières arbustives

Cadre d'actions:

Convention de gestion

Remarques explicatives:

La gestion des ligneux sera a envisager si nécessaire après les travaux de terrassement prévus à l'automne.
Il serait nécessaire de prévoir une fauche décalée au niveau de la mare en automne pour la gratiole

2003

Objectif prioritaire 2:
MAINTENIR ET ETENDRE LES PELOUSES SECHES A ORCHIDEES

REALISATION

Opérations prévues :	Fréquence	Coût
Restaurer les secteurs de pelouse sèche en voie d'enfrichement par chantier d'insertion	1 fois tous les 5 ans	€ €/ha
Rédiger un cahier des charges "gestion pâturée" et mise en place d'une convention avec agriculteur	-	-

Opérations réalisées:	Chantier programmé en automne	**Intervenants:**	Coordinateur (AVENIR) Chantier d'insertion

BILAN

Constat à mi-parcours:

Le potentiel d'éleveurs ou de partenaires semble très limité voir inexistant, d'autant plus que la surface est très faible

A voir avec les chasseurs.

Nécessité de diversifier la gestion/ habitats (ourlets, bordures, prairie…)

Niveau de réalisation de l'objectif:	Moyen
Pertinence de l'objectif:	Très bonne
Pourcentage de réalisation de l'OP:	50%

NOUVELLE PROGRAMMATION

OP3: MAINTENIR ET ETENDRE LES PELOUSES SECHES A ORCHIDEES

Opérations à poursuivre:			Cadre d'actions:
Temps prévisionnel	GH8	Fauche de la prairie si nécessaire tous les 5 ans	Convention de gestion MAET possible pour entretien
	GH9	Broyage des lisières	

Remarques explicatives:

Maintien de l'entretien, de manière diversifiée et moins fréquente que prévue.

Etendre la convention avec l'ACCA pour ce milieu et/ou intervention par AVENIR (engin polyvalent)

Gagner de la surface ouverte sur les lisières arbustives

2003

Objectif accompagnement 4:
ETUDIER LE FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE DU MARAIS ET SURVEILLER LA QUALITE DE L'EAU

REALISATION

Opérations prévues :	Fréquence	Coût
Etude hydraulique	-	-
Suivi qualité de l'eau	2 fois par an	/5 échantillons

Opérations réalisées: Levée topographique

Intervenants: Coordinateur (AVENIR)
Chargé d'études (AVENIR)
Agent de maintenance (AVENIR)

BILAN

Constat à mi-parcours:

Les levées topographiques ont permis de comprendre les écoulements sur le marais et de mettre en évidence la présence de pertes d'eau
Il est nécessaire de mettre en place des outils de suivis de la quantité et de la qualité d'eau afin d'évaluer les volumes prélevés par les pompages, et leurs possibles impacts sur l'alimentation en eau du marais.

Niveau de réalisation de l'objectif:	Fort
Pertinence de l'objectif:	Très bonne
Pourcentage de réalisation de l'OP:	50%

NOUVELLE PROGRAMMATION

OS1 : ETUDIER LE FONCTIONNEMENT HYDRAULIQUE DU MARAIS ET SURVEILLER LA QUALITE DE L'EAU

Opérations à poursuivre:			Partenaires ou programme partenaires:
Temps prévisionnel:	SE1	Mise en place de piézomètres ou échelle limnimétrique, avec appui local pour les relevés ou sonde	Rhomeo
2 j terrains + 1 j restitution/ analyse	SE2	Tracage des eaux	
	SE3	Suivi qualité	

Remarques explicatives:

Il est nécessaire de connaître le fonctionnement hydrologique de la zone afin de mesurer les " menaces" quantitatives et qualitatives sur le marais.
Mais surtout afin d'orienter le mieux possible les opérations de gestion

2003

Objectif accompagnement 6:
VEILLE ECOLOGIQUE ET SUIVI SCIENTIFIQUE

REALISATION

Opérations prévues :	Fréquence	Coût
Veille scientifique	Tous les ans	?

Opérations réalisées:	Intervenants:
Suivi population de gratiole Suivi amphibiens Suivi odonates Suivi orthoptères	Coordinateur (AVENIR) Chargé d'études (AVENIR) Lo parvi

BILAN

Constat à mi-parcours:

Toutes les stations de Gratiole officinale n'ont pas été retrouvées en 2009,
nécessité de prospecter certains groupes en particulier (libellules, lepidoptères…)
Relevés phytosociologiques à pérenniser
Site inclu dans le suivi du programme RHOMEO

Niveau de réalisation de l'objectif:	Fort
Pertinence de l'objectif:	Très bonne
Pourcentage de réalisation de l'OP:	100%

NOUVELLE PROGRAMMATION

OS2: VEILLE ECOLOGIQUE ET SUIVI SCIENTIFIQUE

Opérations à poursuivre:			Partenaires ou programme partenaire:
Temps prévisionnel	SE4	Suivi botanique	Rhomeo (Triton crêté, Rainette, Odonates, phytosociologie, hydrologie)
	SE5	Inventaire odonates	
	SE6	Inventaire amphibiens	
	SE7	Inventaire lepidoptères	

Remarques explicatives:

Il est nécessaire de poursuivre les différents inventaires afin d'évaluer la gestion effectuée, et avoir un état des lieux avant les travaux hydrauliques

2003

Objectif fréquentation et activités 7: ORGANISATION D'UNE REUNION ANNUELLE AVEC LES PARTENAIRES LOCAUX

REALISATION

Opérations prévues :		Fréquence	Coût
	Définition des sites d'intervention avec ACCA	Tous les ans	?
Opérations réalisées:	Réunion tous les ans	**Intervenants:**	Coordinateur (AVENIR) Représentant ACCA Lo Parvi

BILAN

Constat à mi-parcours:	Le bilan est très positif, le partenariat se passe normalement. Après rencontre 06/2009, une réunion de comité de site est prévue fin 2009 avec élus, propriétaires, ACCA et exploitants agricoles
Niveau de réalisation de l'objectif:	Très fort
Pertinence de l'objectif:	Très bonne
Pourcentage de réalisation de l'OP:	100%

NOUVELLE PROGRAMMATION

OA1: GESTION ET ANIMATION DU COMITE DE SITE

Opérations à poursuivre:			Cadre d'actions:
Temps prévisionnel	AD1	Entretiens réguliers avec l'ACCA	

Remarques explicatives:

Maintien de la concertation, et extension du domaine d'intervention de l'ACCA.
Renforcement des relations locales par le biais de l'ACCA

NOUVELLE PROGRAMMATION

OP 1:
FAVORISER LE MAINTIEN EN EAU SAISONNIER DU MARAIS

Objectifs:

Limiter les pertes et infiltrations
Améliorer la répartition de l'eau sur le site
Améliorer le temps de présence de l'eau sur la ZH

Opérations ponctuelles prévues:

GH1	Bouchage/neutralisation des pertes
GH2	Colmatage puits/captage agricole
GH3	Création de merlons en terre
GH4	Remise en état des casiers par confortement des buttes et calage des déversoirs

Intervenants: Chargé de travaux (AVENIR)
Agent de maintenance (AVENIR)

Remarques explicatives:

Cet objectif est a placer comme Objectif Prioritaire 1 dans la future programmation.
Ces travaux se réaliseront dans la limite de la maîtrise foncière et d'usage

OFA 1:
LISIBILITE DE LA GESTION

Objectifs:

Informer des partenariats en cours sur le site

Opérations prévues:

AD5	Pose de panneaux "site géré par AVENIR/ACCA/Propriétaires"

Intervenants: Chargé de travaux
Chargé de communication

OA 2:
Rattachement du site de la Mare du bois de la Garenne

Objectifs:

Simplification administrative entre ENS communal et ENS associatif
Uniformisation de la gestion

Opérations prévues:

AD2	Consultation CGI/données et zonage

Intervenants:
CGI
Coordinateur

OA 3:
Augmentation de la maîtrise foncière et d'usage

Objectifs:

Maîtrise de la gestion

Opérations prévues:

AD3	Contact des propriétaires
AD4	Contact des agriculteurs

Intervenants:
Coordinateur
Chargé de mission

B.IV. BILAN FINANCIER

	Prévu	Réalisé
Inventaires, diagnostics, plans de gestion, documents d'objectifs	7990.00	3815.38
Entretien courant des sites	6807.5	2240.45
Suivi	9254.75	4182.69
Fonctionnement	4115.00	3398.85
Total (euros)	28167,25	13637,37

Tableau XII : Détail des réalisations quinquennales (2004-2009)

Opérations	Coût
Sous-traitance Lo Parvi 2006	800.00
ACCA Fauchage/Broyage 2005	2056.00
ACCA Broyage 2007	464.00
ACCA Broyage 2008	460.00
Bucheronnage	965.00
	Total (euros) : 3945.00

PLAN DE TRAVAIL 2010-2014

CONTEXTE ET OBJECTIFS DE GESTION ACTUALISES

C. CONTEXTE ET OBJECTIFS DE GESTION ACTUALISES

C. I FICHE D'IDENTITE

Localisation : Quarante kilomètres à l'Est de Lyon dans le district naturel de l'Isle Crémieu, commune de Creys-mépieu en Isère

Surface : 16 hectares de marais

Surface Z.I. E.N.S. : 20.97 ha

Surface Z.O. E.N.S. : 31,31 ha

Surface gérée : 6,1 ha

Altitude : 230 m

Statut : Z.N.I.E.F.F. type I n°38302402; 38020027

Espace Naturel Sensible local "Marais des Luippes" SL071 en cours de rattachement avec E.N.S. communal « Mare du Bois de la Garenne »SL045 (2001)

Site Natura 2000 FR8201727 "Isle Crémieu » (DOcOb en cours)

Site 38RH0091, Inventaire des Zones humides ; AVENIR 2009

Site n° 38IC16, Inventaire des tourbières ; CREN 2000

Continuum aquatique au titre du R.E.D.I

C.II. NOUVELLE DONNE LOCALE

C.II.1. E.N.S.

Le Marais des Luippes est un Espace Naturel Sensible local associatif. Actuellement la zone d'observation est confondue avec la zone d'intervention et s'étend sur 27.08 ha. Le site attenant de la Mare du Bois de la Garenne est également un E.N.S. communal où aucune gestion n'est réalisée actuellement. A la demande des acteurs locaux ce site va être rattaché au marais des Luippes puisqu'il présente un intérêt certain du point de vue naturaliste. Les parcelles en zone d'intervention de la mare du Bois de la Garenne sont communales. Une fois intégrées au site des Luippes et en prenant en compte dans la délimitation les changements dans le PLU, et la contractualisation de la deuxième parcelle communale, nous atteindrons plus de 50% de maîtrise foncière d'usage. Les tracés actuels des 2 ENS, ainsi que le futur périmètre de l'ENS global est présenté en annexe 4.

	Z.I. 2003	Z.I. 2009	Z.O. 2009	Maîtrise foncière d'usage 2009	Parcelles communales à intégrer
Luippes	27.08 ha	19.17 ha	27.08 ha	6.1 ha	3.45 ha
Mare du Bois de la Garenne	2.03 ha	1.8 ha	4.23	0	2.03
Luippes+Mare du Bois de la Garenne	29.11	20.97	31.31	6.1 ha	5.48

Tableau XIII : Bilan sur les limites de l'E.N.S.

C.II.2. Natura 2000

Le marais des Luippes est situé dans la délimitation du site Natura 2000 « L'Isle Crémieu » retenu dans la liste des sites d'importance communautaire (SIC) au titre de la Directive européenne Habitats.

La démarche Document d'objectifs (DOCOB) est entamée sur ce site. Il sera nécessaire de prendre en compte les MAET applicables sur le site afin de trouver de nouvelles voies de contractualisation pour la gestion du marais. La délimitation est en train d'être révisée au moment où nous rédigeons ce document, elle devrait être disponible début 2010.

C.II.3. Le nouveau PLU

Le site est inscrit en Zone NS, zone de protection de Biotopes au même titre que les marais attenants (Marais de Servanoux, Marais du Vert, Pontin et Léchères) et que les prairies sèches.

Les boisements sont des Espaces Boisés Classés, et les carrières sont intégrées comme Nc : Zone de carrière.

Le secteur où est située l'entreprise Perrin, est inscrit en UI, c'est-à-dire Zone d'activité. La zone est largement plus étendue que l'emprise actuelle de l'entreprise. Lors de l'extension des activités, il faudra veiller au respect des limites des sites, au maintien d'une zone de transition, ainsi qu'au respect de l'intégrité et de la tranquillité du site. Les terrains agricoles entourant le site restent en zone A (agricole). L'extrait du PLU numérise est présenté en annexe 5.

C.III. NOUVEAUX OBJECTIFS DE GESTION

Code	Objectifs
Objectif prioritaire 1	Amélioration du fonctionnement hydraulique du marais
Objectif prioritaire 2	Maintenir et étendre les bas-marais à molinie et à marisque
Objectif prioritaire 3	Maintenir les pelouses sèches à Orchidées
Objectif prioritaire 4	Conserver des boisements en périphérie
Objectif d'accompagnement 1	Gestion et animation du comité de site
Objectif d'Accompagnement 2	Rattachement du site de la Mare du Bois de la Garenne
Objectif d'Accompagnement 3	Augmentation de la maîtrise foncière et d'usage
Objectif lié à la fréquentation et aux activités 1	Lisibilité de la gestion
Objectif Scientifique 1	Etudier le fonctionnement hydraulique du marais et surveiller la qualité de l'eau
Objectif scientifique 2	Veille écologique

Tableau XVI : Objectifs de gestion 2009

Objectif a long terme	N°	Opérations
OP1 : Amélioration du fonctionnement hydraulique du marais	GH1 GH2 GH3 GH4	Bouchage/neutralisation des pertes Colmatage puits/captage agricole Création de merlons en terre Remise en état des casiers par confortement des buttes et calage des déversoirs
OP2 : Maintenir et étendre les bas-marais à molinie et à marisque	GH5 GH6 GH7	Maintien de la fauche/broyage tous les ans Broyage des ligneux si nécessaire dans les 5 ans Broyage des lisières arbustives
OP3 : Maintenir et étendre les pelouses à orchidées	GH8 GH9	Fauche de la prairie si nécessaire tous les 5 ans Broyage des lisières
OP4 : Conservation des boisements périphériques	GH10	Conserver les boisements
OS1 : Etudier le fonctionnement hydraulique et surveiller la qualité de l'eau du marais	SE1 SE2 SE3	Mise en place de piézomètres ou échelle limnimétrique, avec appui local pour les relevés de sonde Traçage des eaux de surface, et souterraines Suivi qualité
OS2 : Veille écologique et suivi scientifique	SE4 SE5 SE6 SE7	Suivi botanique Inventaire odonates Inventaire amphibiens Inventaire lépidoptères
OA1 : Organisation d'une réunion annuelle avec les partenaires locaux	AD1	Entretiens réguliers avec l'ACCA
OA2 : Rattachement du site de la Mare du bois de la Garenne	AD2	Consultation et concertation CGI/données zonage
OA3 : Augmentation de la maîtrise foncière et d'usage	AD3 AD4	Contact des propriétaires Contact des agriculteurs
OFA1 : Lisibilité de la gestion	AD5	Pose de panneaux « site géré par AVENIR/ACCA/Propriétaires »

Tableau XV : Opérations et coûts de gestion 2009

Marais des Luippes

Commune de Creys-Mepieu

Carte des opérations prévisionnelles

Légende

- Bouchage merlon
- Création merlon
- Merlons existants
- Bûcheronnage

avenir
CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE L'ISÈRE

Mètres
0 15 30 60 90 120

© Copyright - AVENIR-SIG - Octobre2009
© Copyright - BD Ortho® IGN - Conseil général de l'Isère

Carte VI : Opérations prévisionnelles-AVENIR_2009

C.III.1. Programmation foncière

	N° Parcelle	Propriétaire	Surface
Parcelles stratégiques à animer	385,386,375, 376,373,368	Mme Thievenaz	2.15 ha

Les parcelles stratégiques à animer résultent de contacts non formels sur le terrain, qu'il faudra prioritairement tenter de contractualiser.

Les parcelles qui ont été acquises avant 2009 ont été financées par des biens propres à l'association AVENIR. En ce qui concerne les parcelles pouvant être acquises par la suite, l'utilisation du « Fond d'animation et d'acquisition foncière des zones humides » est possible sur les années 2009 et 2010. Il s'agit d'un fond financé par l'Agence de l'Eau Rhône-Méditerranée-Corse (80%), ainsi que par le Conseil Régional (20%). Une réunion d'animation est prévue à l'automne 2009 avec l'ACCA et les différents propriétaires afin d'informer et de relancer l'achat et le conventionnement des parcelles.

C.III.2. Programmation des travaux

Pour la poursuite de l'objectif prioritaire 1, il est nécessaire de maintenir l'entretien des parcelles par l'ACCA en sauvegardant des layons. Une alternance avec la fauche est à envisager. Le broyage des ligneux ne devra intervenir que tout les 5 ans, et le traitement des lisières est à réaliser petit à petit.

La reprise d'une végétation à marisque semble être un bon indicateur pour la gestion. Ainsi le recouvrement de cette espèce semble limiter l'expansion des espèces plus invasives et colonisatrices (solidage, saule). La fauche ou le broyage de ces zones peut alors être réalisé à un rythme biennal.

C.III.3. Programmation des suivis

Le site fait partie du réseau de sites tests pour le programme RHoméo : Observatoire de l'évolution du bon état des zones humides du bassin Rhône Méditerranée. Une sélection de 100 zones humides a été réalisée sur l'ensemble du bassin Rhône-Méditerranée de manière à couvrir à la fois les différents types de milieux de zones humides, différents types de protocoles et l'hétérogénéité des 700 masses d'eau du bassin Rhône-Méditerranée. Le programme RhoMeo devra mettre en place de manière simultanée par les différents gestionnaires des suivis hydrologiques, chimiques et biologiques sur ces sites. Il s'agira à travers la réalisation de ces suivis de tester leur caractère opérationnel et leur capacité à renseigner sur le bon état des zones humides. Pour le marais des Luippes, les suivis chimiques (eau) et biologiques (flore+amphibiens) sont donc mis à l'essai afin de tester les différents protocoles entre différents partenaires et les résultats obtenus.

Les prélèvements d'eau ont été fixés au nombre de deux, un localisé dans le puits de captages des eaux à ciel ouvert, et l'autre sera réalisé dans toute zone en eau après la période de hautes eaux, lorsque le marais n'est plus en charge.

C.IV. PROGRAMMATION QUINQUENNALE DES OPERATIONS (page suivante)

Objectif	N°	Opération	2010					2011					2012					2013					2014				
			Coûts externes	Coût interne personnel/accompagnement/ suivi/coordination/Maîtrise d'œuvre*			Fonctionnement	Coûts externes	Coût interne personnel/accompagnement/ suivi/coordination/Maîtrise d'œuvre*			Fonctionnement	Coûts externes	Coût interne personnel/accompagnement/ suivi/coordination/Maîtrise d'œuvre*			Fonctionnement	Coûts externes	Coût interne personnel/accompagnement/ suivi/coordination/Maîtrise d'œuvre*			Fonctionnement	Coûts externes	Coût interne personnel/accompagnement/ suivi/coordination/Maîtrise d'œuvre*			Fonctionnement
	OP		Coût Prestation € TTC	Agent technique	Chargé de secteur/Chargé d'études	Chargé de mission/Responsable de	Sous-total 2010	Coût Prestation € TTC	Agent technique	Chargé de secteur/ Chargé d'études	Chargé de mission/ Responsable de	Sous-total 2011	Coût Prestation € TTC	Agent technique	Chargé de secteur/ Chargé d'étude	Chargé de mission/Responsable de secteur	Sous-total 2012	Coût Prestation € TTC	Agent technique	Chargé de secteur/ Chargé d'étude	Chargé de mission/Responsable de secteur	Sous-total 2013	Coût Prestation € TTC	Agent technique	Chargé de secteur/ Chargé d'études	Chargé de mission/Responsable de secteur	Sous-total 2014
OP2 : Maintenir et étendre les bas-marais à molinie et à marisque	GH5	Maintien de la fauche/broyage tous les ans 0																									
	GH6	Coupe des ligneux si nécessaire dans les 5 ans																					1				
	GH7	Broyage des lisières arbustives0																									
OP3 : Maintenir et étendre les pelouses à orchidées	GH8	Fauche de la prairie si nécessaire tous les 5 ans																						0			
	GH9	Broyage des lisières0																									
OP4 : Conservation des boisements périphérique	G	Conserver les boisements																									
OA1 : Gestion et animation du comité de site	AD1	Entretiens réguliers avec l'ACCA																									0
OA2 : Rattachement du site de la Mare du bois de la Garenne	AD2	Consultation et concertation CGI/données zonage				6					0																
OA3 : Augmentation de la maîtrise foncière et d'usage	AD3	Contact des propriétaires0																									
	AD4	Contact des agriculteurs0																									
OFA1 : Lisibilité de la gestion	AD5	Pose de panneaux « site géré par AVENIR/ACCA/Propriétaires » 0																									
OS1 : Etudier le fonctionnement hydraulique et surveiller la qualité de l'eau du marais	SE3	Suivi qualité des eaux						0		0										0							
OS2 : Veille écologique et suivi scientifique	SE4	Suivi botanique Rhomeo+ Hors Rhomeo0																									
	SE5	Inventaire odonates0																									
	SE6	Inventaire amphibiens																									
	SE7	Inventaire lépidoptères																									
		Sous total																									
		Total		0															0					0			
			1										0					0									

Total fonctionnement 2010-2014	

* Côut interne ne sont pas assujetti à la TVA

Tous les coûts externes sont exprimés en TTC

Objectif	N°	Opération	2010					2011					2012					2013					2014				
			Coûts externes	Coût interne personnel/accompagnement/ suivi/coordination/Maîtrise d'œuvre *			Investissement	Coûts externes	Coût interne personnel/accompagnement/ suivi/coordination/Maîtrise d'œuvre*			Investissement	Coûts externes	Coût interne personnel/accompagnement/ suivi/coordination/Maîtrise d'œuvre			Investissement	Coûts externes	Coût interne personnel/accompagnement/ suivi/coordination/Maîtrise d'œuvre*			Investissement	Coûts externes	Coût interne personnel/accompagnement/ suivi/coordination/Maîtrise d'œuvre*			Investissement
	OP		Coût Prestation € TTC	Agent technique	Chargé de secteur/Chargé d'études	Chargé de mission/Responsable de secteur	Sous-total 2010	Coût Prestation € TTC	Agent technique	Chargé de secteur/Chargé d'études	Chargé de mission/Responsable de secteur	Sous-total 2011	Coût Prestation € TTC	Agent technique	Chargé de secteur/Chargé d'études	Chargé de mission/Responsable de secteur	Sous-total 2012	Coût Prestation € TTC	Agent technique	Chargé de secteur/Chargé d'études	Chargé de mission/Responsable de secteur	Sous-total 2013	Coût Prestation € TTC	Agent technique	Chargé de secteur/Chargé d'études	Chargé de mission/Responsable de secteur	Sous-total 2014
OP1 : Amélioration du fonctionnement hydraulique du marais	GH1	Bouchage/neutralisation des pertes€																									
	GH2	Colmatage puits/captage agricole																									0,00 €
	GH3	Création de merlons en terre						€				0	€	€			€€	0				€					0,00 €
	GH4	Remise en état des casiers par confortement des buttes et calage des déversoirs																									0,00 €
OS1 : Etudier le fonctionnement hydraulique et surveiller la qualité de l'eau du marais	SE1	Mise en place de piézomètres ou échelle limnimétrique, avec appui local pour les relevés de sonde										0 €					0 €					0 €					0,00 €
	SE2	Traçage des eaux de surface, et souterraines					0 €					0 €					0 €					0 €					0,00 €
		Sous total																						0 €	0 €	0 €	0 €
		Total	€					€															0 €	0 €			
			1																								

Total investissement 2010-2014 **€**

* Côut interne ne sont pas assujetti à la TVA

Tous les coûts externes sont exprimés en TTC

RECAPITULATIF

Objectif 2003	Niveau de réalisation	Pertinence	Objectif 2009
OP1 Maintenir et étendre les bas marais à molinie et à marisque	Fort	Très bonne	**OP2 Maintenir et étendre les bas-marais à molinie et à marisque**
OP2 Maintenir et étendre les pelouses sèches à Orchidées	Moyen	Très bonne	**OP3 Maintenir et étendre les pelouses à orchidées**
OP3 Conserver des boisements en périphérie du marais	Très fort	Très bonne	**OP4 Conservation des boisements périphériques**
OA4 Etudier le fonctionnement hydraulique du marais et surveiller la qualité de l'eau	Fort	Très bonne	**OA1 Etudier le fonctionnement hydraulique et surveiller la qualité de l'eau du marais**
OA5 Entretenir sur un pas de temps régulier et alternativement les mares	Très faible	Mauvaise	**-**
OA6 Veille écologique et scientifique	Fort	Très bonne	**OS1 Veille écologique et suivi scientifique**
OF 7 Organisation d'une réunion annuelle avec les partenaires locaux	Très fort	Très bonne	**OFA1 Entretiens réguliers avec l'ACCA**
-	-	-	**OP1 Amélioration du fonctionnement hydraulique du marais**
-	-	-	**OFA2 Lisibilité de la gestion**
-	-	-	**OA2 Rattachement du site de la Mare du bois de la Garenne**
-	-	-	**OA3 Augmentation de la maîtrise foncière et d'usage**

Tableau XVI : Récapitulatif des nouvelles orientations de gestion

CONCLUSION

Le marais des Luippes est un site qui « fonctionne » bien. Tant que le fonctionnement naturel de la nappe ne sera pas altéré, le milieu conservera son caractère humide saisonnier. Cependant, les quelques dernières années sèches ont entraîné une accélération de la baisse des niveaux d'eau au printemps et en été. Il faut donc rester vigilant sur l'évolution de cette tendance et renforcer le suivi des niveaux d'eau et des localisations d'espèces patrimoniales.

Les conventions en cours de révèlent très positives, et seront donc maintenues avec l'ACCA locale. Une réunion sera programmée à l'automne pour tenter d'étendre la maîtrise d'usage du site. La gestion se révèle donc pérenne, et les opérations programmées pour l'automne 2009 permettront de connaître les possibilités d'intervention sur la dynamique naturelle du marais. Il sera surement nécessaire de redéfinir un nouveau plan de gestion d'ici à 2014 en tenant compte des résultats des travaux s'ils s'avèrent concluants.

A noter les principales modifications à venir qui seront l'arrêt de l'extraction de granulat au niveau de la carrière, et l'extension de la zone d'activités au niveau de l'entreprise de parpaings PERRIN. Dans les deux cas, il faudra être vigilant vis-à-vis des périmètres d'implantations ou de retrait, et des interactions possibles avec le marais.

ANNEXES

Annexe I : Liste complète des espèces

Noms scientifiques	Noms communs	Prot. Isère	Protection régionale	Protection nationale	D. oiseaux	Directive Habitats	LR 38	LRR	LRN	LRE	LRM
Amphibiens											
Bufo bufo	Crapaud commun	1							S		
Bufo calamita	Crapaud calamite	1				A4	1		S		
Hyla arborea	Rainette arboricole	1				A4	1		V		LR:nt
Pelodytes punctata	Pelodytes ponctué	1					1		V		
Rana dalmatina	Grenouille agile	1				A4			S		
Rana Kl. esculenta						A5	1				
Rana temporaria	Grenouille rousse					A5					
Triturus cristatus	Triton crêté	1				A2, A4	1		V		LR:cd
Triturus helveticus	Triton palmé	1							S		
Reptiles											
Anguis fragilis	Orvet	1					1		S		
Coluber viridiflavus	Couleuvre verte et jaune	1				A4			S		
Emys orbicularis	Cistude d'Europe	1				A2, A4	1		V		LR:nt
Lacerta viridis	Lézard vert	1				A4			S		
Natrix maura	Couleuvre vipérine	1					1		S		
natrix natrix	Couleuvre à collier	1							S		
Podarcis muralis	Lézard des murailles	1				A4			S		
Plantes											
Agrimonia eupatoria	Aigremoine eupatoire										
Agrostis stolonifera	Agrostis blanche										
Alisma plantago-aquatica	Plantain d'eau										
Anthyllis vulneraria	Anthyllide vulnéraire										
Bromus erectus	Brome dressé										
Bupleurum falcatum	Buplèvre en faux										
Buxus sempervirens	Buis										
Calluna vulgaris	Bruyere commune										
Calystegia sepium	Liseron des haies										
Carex elata	Laiche élevées										
Carex flava	Laîche jaune										
Carex viridula viridula	Laiche verdâtre										
Carpinus betulus	Charme										

Noms scientifiques	Noms communs	Prot. Isère	Protection régionale	Protection nationale	D. oiseaux	Directive Habitats	LR 38	LRR	LRN	LRE	LRM
Centaurea jacea	Centaurée jacée										
Cirsium vulgare	Cirse commun										
Cladium mariscus	Marisque										
Clematis vitalba	Clématite des haies										
Clinopodium vulgare	Calament clinopode										
Convolvulus arvensis	Liseron des champs										
Conyza canadensis	Vergerette du Canada										
Cornus mas	Cornouiller mâle										
Cornus sanguinea	Cornouiller sanguin										
Crataegus monogyna	Aubépine monogyne										
Crepis setosa	Crépis herissé										
Daucus carotta	Carotte sauvage										
Dianthus carthusianorum	Œillet des chartreux	D2									
Eleocharis palustris	Scirpe des marais										
Epilobium hirsutum	Epilobe hirsute										
Equisetum fluviatile	Prêle des cours d'eau										
Equisetum palustre	Prêle des marais										
Eryngium campestre	Panicault champêtre										
Eupatoria cannabinum	Eupatoire chanvrine										
Euphorbia cyparissias	Euphorbe petit cyprès										
Frangula alnus	Bourdaine										
Fragaria vesca	Fraise des bois										
Fraxinus exelsior	Frêne										
Galeopsis tetrahit	Ortie royale										
Galium palustre	Gaillet des marais										
Genista sagitallis	Genêt sagitté										
Gratiola officinalis	Gratiole officinale			1			1		S		
Helianthemum nummularium	Heliantheme nummulaire										
Hydrocotyle vulgaris	Hydrocotyle commun		1				1				
Hypericum montanum	Millepertuis des montagnes										
Inula salicina	Inule à feuilles de saule										
Iris pseudaccorus	Iris faux acore										
Juncus articulatus	Jonc articulé										
Juncus subnodulosus	Jonc à fleurs obtuses										

Noms scientifiques	Noms communs	Prot. Isère	Protection régionale	Protection nationale	D. oiseaux	Directive Habitats	LR 38	LRR	LRN	LRE	LRM
Juniperus communis	Genévrier commun										
Ligustrum vulgare	Troene commun										
Lotus corniculatus	Lotier corniculé										
Lotus glaber	Lotier glabre										
Luzula campestris	Luzule des champs										
Lysimachia vulgaris	Lysimaque commune										
Lythrum salicaria	Salicaire commune										
Medicago lupulina	Lupuline										
Mentha aquatica	Menthe aquatique										
Mentha arvensis	Menthe des champs										
Molinia coerulea	Molinie bleue										
Oenanthe peucedanifolia	Oenanthe à feuilles de peucédan										
Ophioglossum vulgatum	Langue de serpent			1			1				
Phalaris arundinacea	Faux Roseau										
Phragmite australis	Roseau commun										
Poa nemoralis	Pâturin des bois										
Polygonum amphibium	Renouée aquatique										
Polygonum lapathifolium	Renouée à larges feuilles										
Populus nigra	Peuplier noir										
Potamogeton gramineus	Potamot à feuilles de graminées										
Potentilla neumaniana	Potentille du printemps										
Potentilla reptans	Potentille rampante										
Prunus mahaleb	Cerisier de Sainte Lucie										
Prunus spinosa	Prunellier										
Pulicaria dysenterica	Pulicaire										
Quercus pubescens	Chêne pubescent										
Quercus robur	Chêne pédonculé										
Ranunculus flammula	Petite Douve										
Rhamnus catharticus	Nerprun purgatif										
Rorippa amphibia	Cresson amphibie										
Rubus fruticosus	Ronce commune										
Rumex crispus	Oseille crépue										
Salix alba	Saule blanc										
Salix cinerea	Saule cendré										

Noms scientifiques	Noms communs	Prot. Isère	Protection régionale	Protection nationale	D. oiseaux	Directive Habitats	LR 38	LRR	LRN	LRE	LRM
Salix purpurea	Saule pourpre										
Schoenoplectus lacustris	Jonc des chaisiers										
Schoenus nigricans	Choin noirâtre										
Senecio erucifolius	Senecon à feuilles de roquette										
Senecio jacobae	Senecon jacobé										
Solanum ducamara	Morelle douce-amère										
Solidago canadensis	Verge d'or du Canada										
Sorghum halepense	Sorgho d'Alep										
Stachys officinalis	Epiaire officinale										
Stachys palustris	Epiaire des marais										
Stachys recta	Epiaire droite										
Teucrium chamaedrys	Germandrée petit chêne										
Teucrium montanum	Germandrée des montagnes										
Teucrium scordium	Germandrée des marais			1			1				
Thalictrum flavum	Pigamon jaune						1				
Thymus serpyllum	Serpolet										
Ulmus campestris	Orme champêtre										
Ulmus minor	Orme champêtre										
Verbena officinalis	Verveine officinale										
Veronica scutellata	Véronique à écussons										
Vincetoxinum hirundinaria	Dompte-venin										
Viola reichenbachiana	Violette des bois										

Noms scientifiques	Noms communs	Prot. Isère	Protection régionale	Protection nationale	D. oiseaux	Directive Habitats	LR 38	LRR	LRN	LRE	LRM
ODONATES											
Aeshna affinis	Aeschne affine						1	1			
Aeshna isosceles	Aeschne isocele										
Anax imperator	Anax empereur										
Brachyron pratense	Aeschne printanière						1	1			
Ceriagrion tenellum	Agrion delicat						1	1			
Coenagrion puella	Agrion jouvencelle										
Coenagrion pulchellum	Agrion jeune fille										
Cordulia aenea	Cordulie bronzée										

Noms scientifiques	Noms communs	Prot. Isère	Protection régionale	Protection nationale	D. oiseaux	Directive Habitats	LR 38	LRR	LRN	LRE	LRM
Crocothemis erythraea	Libellule écarlate										
Enallagma cyathigerum	Agrion porte-coupe										
Erythromma sp	Naiade sp										
Ischnura elegans	Agrion élégant										
Lestes barbarus	Leste barbare						1	1			
Lestes dryas	Leste dryade						1	1	1		
Lestes sponsa	Leste fiancée						1				
Lestes virens	Leste verdoyant						1				
Libellula quadrimaculata	Libellule à quatre taches										
Platycnemis pennipes	Agrion à larges pattes										
Somatochlora flavomaculata	Cordulie à taches jaunes							1		VU	
Sympecma fusca	Leste brun										
Sympetrum sanguineum	Sympetrum rouge sang										
Sympetrum striolatum	Sympetrum strié										

Noms scientifiques	Noms communs	Prot. Isère	Protection régionale	Protection nationale	D. oiseaux	Directive Habitats	LR 38	LRR	LRN	LRE	LRM
Oiseaux											
Accipiter nisus	Epervier d'Europe			1							
Aegithalos caudatus	Mésange à longue queue			1							
Alcedo atthis	Martin pêcheur			1	OI		1				
Anas clypeata	Canard souchet				OII1, OIII2						
Anas crecca	Sarcelle d'hiver				OII1, OIII2		1		R		
Anas platyrhynchos	Canard colvert				OII1, OIII1						
Anas querquedula	Sarcelle d'été				OII1		1		E		
Apus apus	Martinet noir			1							
Apus melba	Martinet à ventre blanc			1							
Aquila clanga	Aigle criard			1	OI						VU
Ardea cinerea	Héron cendré			1			1				
Aythya ferina	Fuligule milouin				OII1, OIII2		1				
Buteo buteo	Buse variable			1							
Carduelis carduelis	Chardonneret élégant			1							
Circaetus gallicus	Circaete Jean-le-Blanc			1	OI		1				
Circus cyaneus	Busard St Martin			1	OI		1				

Noms scientifiques	Noms communs	Prot. Isère	Protection régionale	Protection nationale	D. oiseaux	Directive Habitats	LR 38	LRR	LRN	LRE	LRM
Columba palumbus	Pigeon ramier				OII1, OIII1						
Corvus corone	Corneille noire				OII2						
Corvus frugilegus	Corbeau freux				OII2						
Cygnus olor	Cygne tuberculé			1	OII2		1		R		
Delichon urbica	Hirondelle de fenêtre			1							
Dendrocopos major	Pic épeiche			1							
Egretta alba	Grande Aigrette			1	OI						
Egretta garzetta	Aigrette garzette			1	OI						
Emberiza cirlus	Bruant zizi			1							
Emberiza schoeniclus	Bruant des roseaux			1							
Erithacus rubecula	Rouge-gorge familier			1							
Falco subbuteo	Faucon hobereau			1			1				
Falco tinnunculus	Faucon crécerelle			1							
Fringilla coelebs	Pinson des arbres			1							
Fulica atra	Foulque macroule				OII1, OIII2						
Gallinago gallinago	Bécassine des marais				OII1, OIII2				E		
Gallinula chloropus	Poule d'eau				OII2						
Garrulus glandarius	Geai des chênes										
Hippolais polyglotta	Hypolais polyglotte			1							
Luscinia megarhynchos	Rossignol			1							
Milvus migrans	Milan noir			1	OI						
Moticilla alba	Bergeronnettez grise			1							
Moticilla cinerea	Bergeronnette des ruisseaux			1							
Netta rufina	Nette rousse				OII2				V		
Otus scops	Hibou petit-duc			1							
Parus caeruleus	Mesange bleue			1							
Parus major	Mésange charbonnière			1							
Parus montanus	Mésange boréale			1							
Pernis apivorus	Bondrée apivore			1	OI		1				
Phasianus colchicus	Faisan de Colchide				OII1, OIII1						
Phylloscopus collybita	Pouillot véloce			1							
Pica pica	Pie bavarde				OII2						
Picus viridis	Pic vert			1							
Prunella modularis	Accenteur mouchet			1							

Noms scientifiques	Noms communs	Prot. Isère	Protection régionale	Protection nationale	D. oiseaux	Directive Habitats	LR 38	LRR	LRN	LRE	LRM
Rallus aquaticus	Râle d'eau				OII2						
Riparia riparia	Hirondelle de rivage			1			1				
Saxicola torquata	Tarier pâtre			1							
Sitta europea	Sitelle torchepot			1							
Streptopelia turtur	Tourterelle des bois				OII2						
Strix aluco	Chouette hulotte			1							
Sturnus vulgaris	Etourneau sansonnet				OII2						
Sylvia atricapilla	Fauvette à tête noire			1							
Sylvia communis	Fauvette grisette			1							
Tachybaptus ruficollis	Grêbe castagneux			1			1				
Troglodytes troglodytes	Troglodyte			1							
Turdus merula	Merle noir				OII2						
Turdus philomelos	Grive musicienne				OII2						
Turdus viscivorus	Grive draine				OII2						

Noms scientifiques	Noms communs	Prot. Isère	Protection régionale	Protection nationale	D. oiseaux	Directive Habitats	LR 38	LRR	LRN	LRE	LRM
Papillons											
Brenthis daphne	Nacré de la ronce										
Gonepteryx rhamni	Citron										
Lasiommata megera	Le Satyre										
Lycaena dispar	Cuivré des marais					A2,A4			E		LR:nt
Lycaena phlaeas	Cuivré commun										
Melanarghia galathea	Demi Deuil										
Pyronia tithonus	Amaryllis										
Tyria jacobaeae	Ecaille du Sénécon										

Noms scientifiques	Noms communs	Prot. Isère	Protection régionale	Protection nationale	D. oiseaux	Directive Habitats	LR 38	LRR	LRN	LRE	LRM
Mammifères											
Capreolus capreolus	Chevreuil										
Lepus europaeus	Lièvre commun								I		
Martes foina	Fouine										
Meles meles	Blaireau								S		
Mustella nivalis	Belette								S		
Myotis sp	Murin sp			1							
Oryctolagus cuniculus	Lapin de garenne										
Pipistrellus pipistrellus	Pipistrelle commune			1							
Rattus norvegicus	Surmulot										
Sciurus vulgaris	Ecureuil roux			1					S		LRnt
Sus scrofa	Sanglier										
Talpa europea	Taupe commune										
Vulpes vulpes	Renard roux										

Noms scientifiques	Noms communs	Liste nationale	Domaine Alpien
Metrioptera roeselii	Decticelle bariolée		
Mecostethus alliaceus	Criquet des roseaux		
Ruspolia nitidula	Conocéphale gracieux		3
Chorthippus parallelus	Criquet des pâtures		
Conocephalus fuscus	Conocéphale bigarré		3
Chrysochraon dispar	Criquet des clairières		
Stetophyma grossum	Criquet ensanglanté		
Nemobius sylvestris	Criquet des bois		
Meconema thalassinum	Méconème tambourinaire		
Meconema meridionale	Méconème méridional		
Euchorthippus declivus	Criquet opportuniste		
Metrioptera bicolor	Decticelle bicolore		
Phaneroptera falcata	Phanéroptère commun		
Tetrix sp.			
Chorthippus biguttulus biguttulus	Criquet mélodieux		

3: espèces menacées à surveiller

Annexe II : Carte de localisation des suivis

Marais des Luippes

Commune de Creys-Mepieu

Carte de localisation de l'objectif : Veille écologique et suivi scientifique

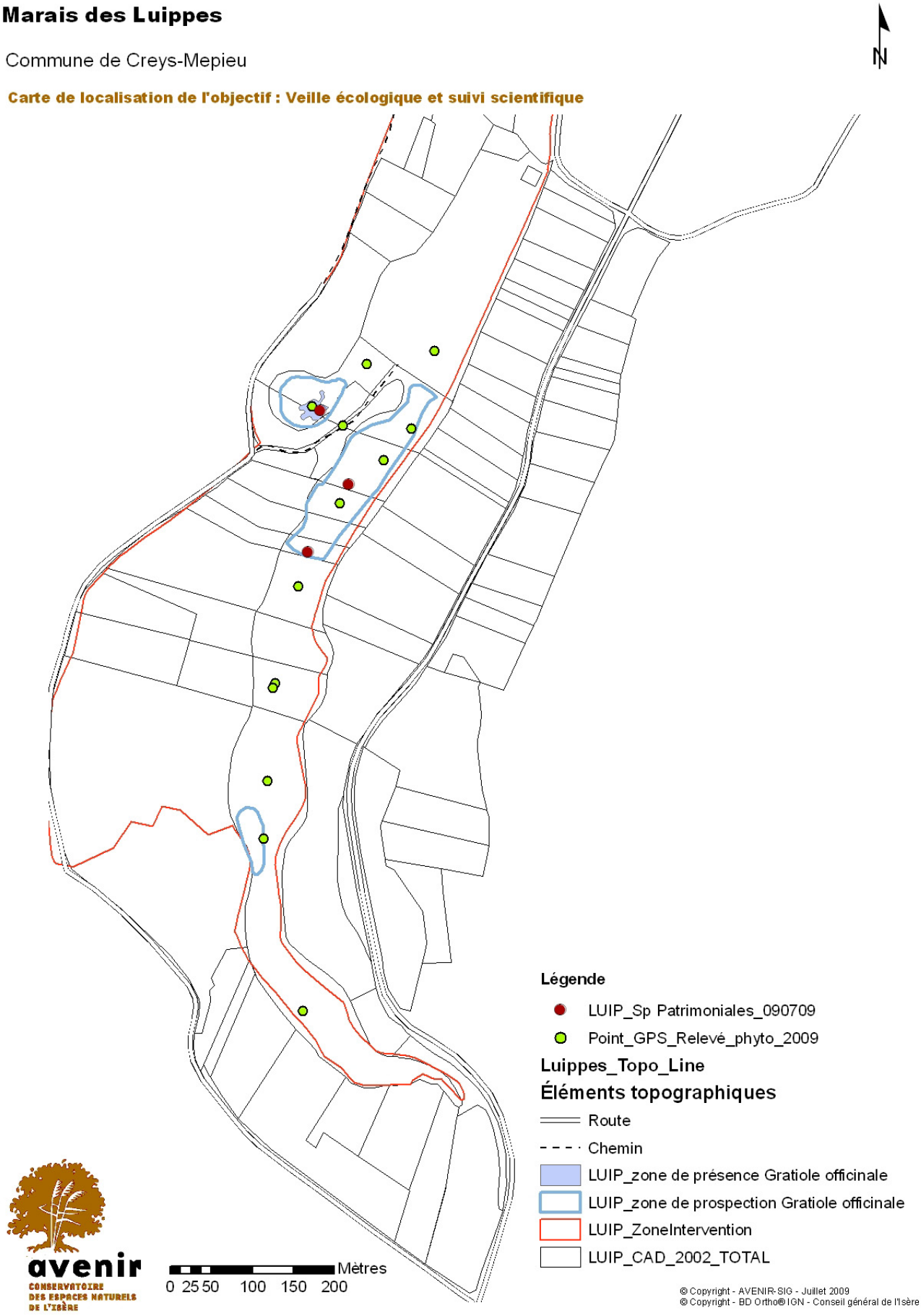

Annexe III : Relevés phytosociologiques par habitat

GENRE et ESPECE (LATIN)	V.B.B.	Localisation Précise (description)
Cladium mariscus (L.) Pohl		R1Parcelle mare AVENIR
Carex viridula subsp. brachyrrhyncha		R1Parcelle mare AVENIR
Eleocharis palustris subsp. vulgaris		R1Parcelle mare AVENIR
Juncus articulatus L.		R1Parcelle mare AVENIR
Ranunculus flammula L.		R1Parcelle mare AVENIR
Iris pseudocarus L.		R1Parcelle mare AVENIR
Potentilla reptans L.		R1Parcelle mare AVENIR
Lysimachia vulgaris L.		R1Parcelle mare AVENIR
Lythrum salicaria L.		R1Parcelle mare AVENIR
Gratiola officinalis L.	4	R1Parcelle mare AVENIR
Lythrum salicaria L.	+	R1Parcelle mare AVENIR
Carex viridula subsp. brachyrrhyncha	1	R1Parcelle mare AVENIR
Ranunculus flammula L.	1	R1Parcelle mare AVENIR
Lysimachia vulgaris L.	+	R1Parcelle mare AVENIR
Teucrium scordium L.	+	R1Parcelle mare AVENIR
Mentha aquatica L.	+	R1Parcelle mare AVENIR
Juncus articulatus L.	+	R1Parcelle mare AVENIR
Potentilla reptans L.	+	R1Parcelle mare AVENIR
Phalaris arundinacea L.		Entre parcelle mare et parcelle travaux merlon
Molinia caerulea (L.) Moench		Entre parcelle mare et parcelle travaux merlon
Rhamnus frangula		Entre parcelle mare et parcelle travaux merlon
Rhamnus frangula	2	R2Parcelle concernée par les travaux merlon
Lysimachia vulgaris L.	1	R2Parcelle concernée par les travaux merlon
Iris pseudocarus L.	1	R2Parcelle concernée par les travaux merlon
Thalictrum flavum L.	+	R2Parcelle concernée par les travaux merlon
Calystegia sepium (L.) R.Br.	2	R2Parcelle concernée par les travaux merlon
Rubus fructicosus L.	1	R2Parcelle concernée par les travaux merlon
Galium palustre L.	+	R2Parcelle concernée par les travaux merlon
Potentilla reptans L.	+	R2Parcelle concernée par les travaux merlon
Lathyrus pratensis	2	R2Parcelle concernée par les travaux merlon
Mentha aquatica L.	+	R2Parcelle concernée par les travaux merlon
Molinia caerulea (L.) Moench	+	R2Parcelle concernée par les travaux merlon
Centaurea jacea L.		R2Parcelle concernée par les travaux merlon
Phalaris arundinacea L.	2	R3 Parcelle 386
Thalictrum flavum L.	1	R3 Parcelle 386
Carex viridula subsp. brachyrrhyncha	3	R3 Parcelle 386
Mentha aquatica L.	1	R3 Parcelle 386
Lysimachia vulgaris L.	+	R3 Parcelle 386
Calystegia sepium (L.) R.Br.	+	R3 Parcelle 386
Galium palustre L.	+	R3 Parcelle 386
Lythrum salicaria L.	+	R3 Parcelle 386
Juncus articulatus L.	+	R3 Parcelle 386
Equisetum palustre L.		R3 Parcelle 386
Carex elata	3	R4 Parcelle AVENIR 377
Potentilla reptans L.	3	R4 Parcelle AVENIR 377
Phalaris arundinacea L.	+	R4 Parcelle AVENIR 377
Iris pseudocarus L.	+	R4 Parcelle AVENIR 377

GENRE et ESPECE (LATIN)	V.B.B.	Localisation Précise (description)
Cladium mariscus (L.) Pohl	+	R4 Parcelle AVENIR 377
Lysimachia vulgaris L.	1	R4 Parcelle AVENIR 377
Rhamnus frangula	+	R4 Parcelle AVENIR 377
Calystegia sepium (L.) R.Br.	+	R4 Parcelle AVENIR 377
Lycopus europeaus L.	+	R4 Parcelle AVENIR 377
Carex elata	1	R5 Parcelle 376
Molinia caerulea (L.) Moench	3	R5 Parcelle 376
Iris pseudocarus L.	+	R5 Parcelle 376
Lysimachia vulgaris L.	+	R5 Parcelle 376
Phalaris arundinacea L.	+	R5 Parcelle 376
Potentilla reptans L.	1	R5 Parcelle 376
Rhamnus frangula	1	R5 Parcelle 376
Lythrum salicaria L.	+	R5 Parcelle 376
Mentha aquatica L.	+	R5 Parcelle 376
Stachys palustris		R5 Parcelle 376
Epilobium hirsutum		R5 Parcelle 376
Phalaris arundinacea L.	3	R6 Parcelle 369
Phragmites australis	2	R6 Parcelle 369
Calystegia sepium (L.) R.Br.	1	R6 Parcelle 369
Carex elata	1	R6 Parcelle 369
Potentilla reptans L.	+	R6 Parcelle 369
Molinia caerulea (L.) Moench	+	R6 Parcelle 369
Lysimachia vulgaris L.	+	R6 Parcelle 369
Phalaris arundinacea L.	3	R7 Parcelle 362
Calystegia sepium (L.) R.Br.	2	R7 Parcelle 362
Molinia caerulea (L.) Moench	+	R7 Parcelle 362
Lysimachia vulgaris L.	+	R7 Parcelle 362
Carex sp.	+	R7 Parcelle 362
Hydrocotyle vulgaris L.		R7 Parcelle 362
Ophioglossum vulgatum L.		R7 Parcelle 362
Typha latifolia L.		R8 Parcelle communale 262
Phalaris arundinacea L.	4	R8 Parcelle communale 262
Lysimachia vulgaris L.	1	R8 Parcelle communale 262
Potentilla reptans L.	1	R8 Parcelle communale 262
Cornus sanguinea L.		R8 Parcelle communale 262
Fraxinus excelsior L.		R8 Parcelle communale 262
Crataegus monogyna L.		R8 Parcelle communale 262
Phalaris arundinacea L.	4	R9 Parcelle communale 262
Calystegia sepium (L.) R.Br.	2	R9 Parcelle communale 262
Potentilla reptans L.	2	R9 Parcelle communale 262
Poa sp.	+	R9 Parcelle communale 262
Rumex sp.	+	R9 Parcelle communale 262
Ulmus minor Mill.		R9 Parcelle communale 262
Carpinus betulus		R9 Parcelle communale 262
Senecio jacobea		R9 Parcelle communale 262
Carex hirta	1	R10 Parcelle communale 262
Eleocharis palustris subsp. vulgaris	5	R10 Parcelle communale 262
Lysimachia vulgaris L.	1	R10 Parcelle communale 262
Equisetum fluviatile L.	1	R10 Parcelle communale 262
Phalaris arundinacea L.	+	R10 Parcelle communale 262
Galium palustre L.	+	R10 Parcelle communale 262
Ranunculus flammula L.		R10 Parcelle communale 262
Sedum acre L.	+	R11 Pelouse sèche
Bromus erectus L.	4	R11 Pelouse sèche
Teucrium chamaedrys	3	R11 Pelouse sèche

GENRE et ESPECE (LATIN)	V.B.B.	Localisation Précise (description)
Helianthemum nummularium (L.) Mill.	+	R11 Pelouse sèche
Euphorbia cyparissias	+	R11 Pelouse sèche
Buxus sempervirens L.		R11 Pelouse sèche
Hypericum montanum L.		R11 Pelouse sèche
Quercus humilis Miller		R11 Pelouse sèche
Prunus spinosa		R11 Pelouse sèche
Cornus sanguinea L.		R11 Pelouse sèche
Rubus fructicosus L.		R11 Pelouse sèche
Daucus carota L.		R11 Pelouse sèche
Thymus serpyllum L.		R11 Pelouse sèche
Globularia bisnagarica L.		R11 Pelouse sèche
Buxus sempervirens L.		R12 Chênaie-Buxaie
Quercus humilis Miller		R12 Chênaie-Buxaie
Teucrium scorodonia		R12 Chênaie-Buxaie
Thalictrum flavum L.	2	R 13 Parcelle communale 485
Potentilla reptans L.	4	R 13 Parcelle communale 485
Carex elata	+	R 13 Parcelle communale 485
Iris pseudocarus L.	1	R 13 Parcelle communale 485
Lythrum salicaria L.	+	R 13 Parcelle communale 485
Convolvulus arvense		R 13 Parcelle communale 485
Solidago gigantea		R 13 Parcelle communale 485
Inula salicina		R 13 Parcelle communale 485

Annexe IV : Délimitation des E.N.S.

Marais des Luippes

Commune de Creys-Mepieu

Limites E.N.S.

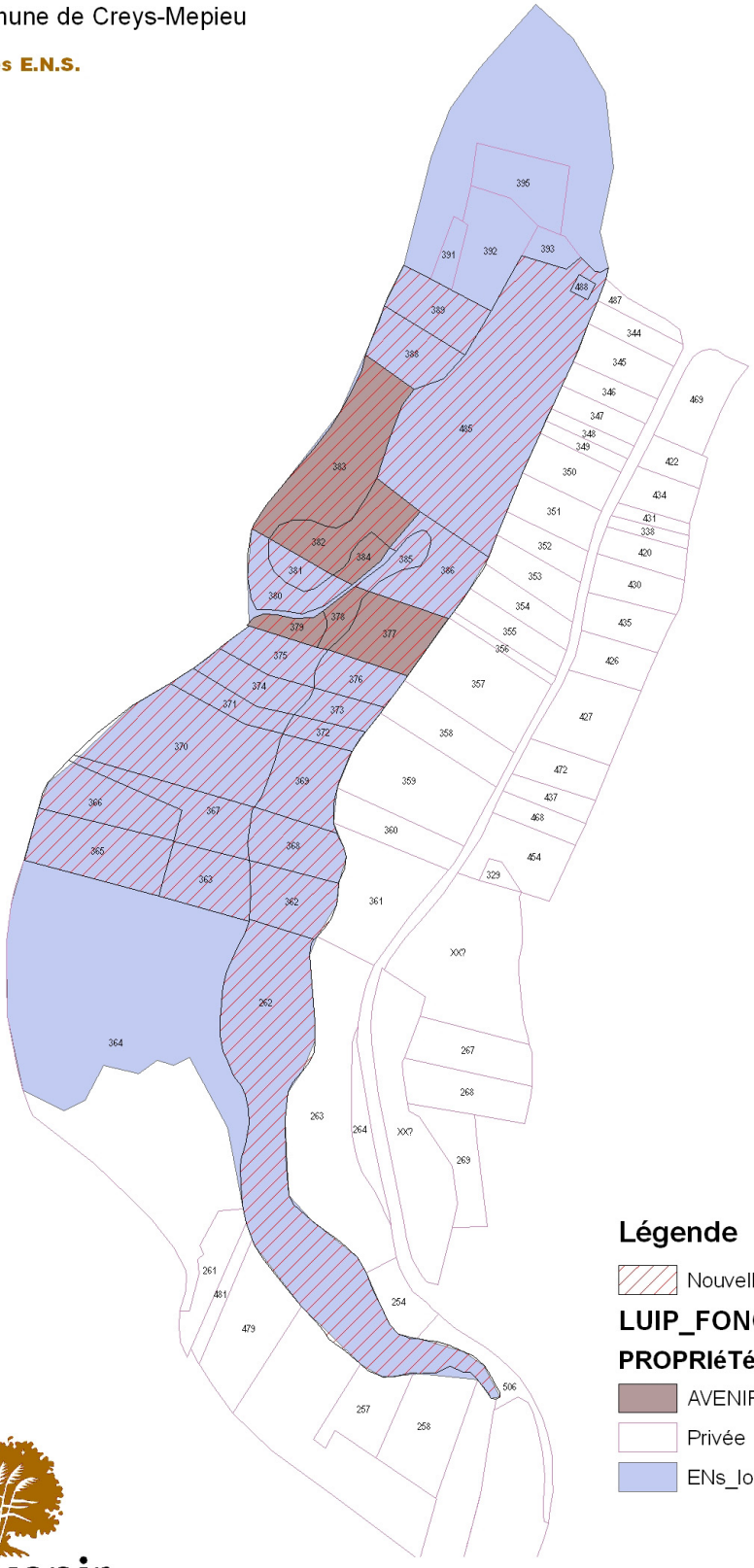

Légende

Nouvelle Z.I. E.N.S.

LUIP_FONCIER

PROPRIéTé

AVENIR

Privée

ENs_locaux_zobservation_region

avenir
CONSERVATOIRE DES ESPACES NATURELS DE L'ISÈRE

Mètres
0 20 40 80 120 160

© Copyright - AVENIR-SIG - Juillet 2009
© Copyright - BD Ortho® IGN - Conseil général de l'Isère

Délimitation E.N.S. Mare du Bois de la Garenne

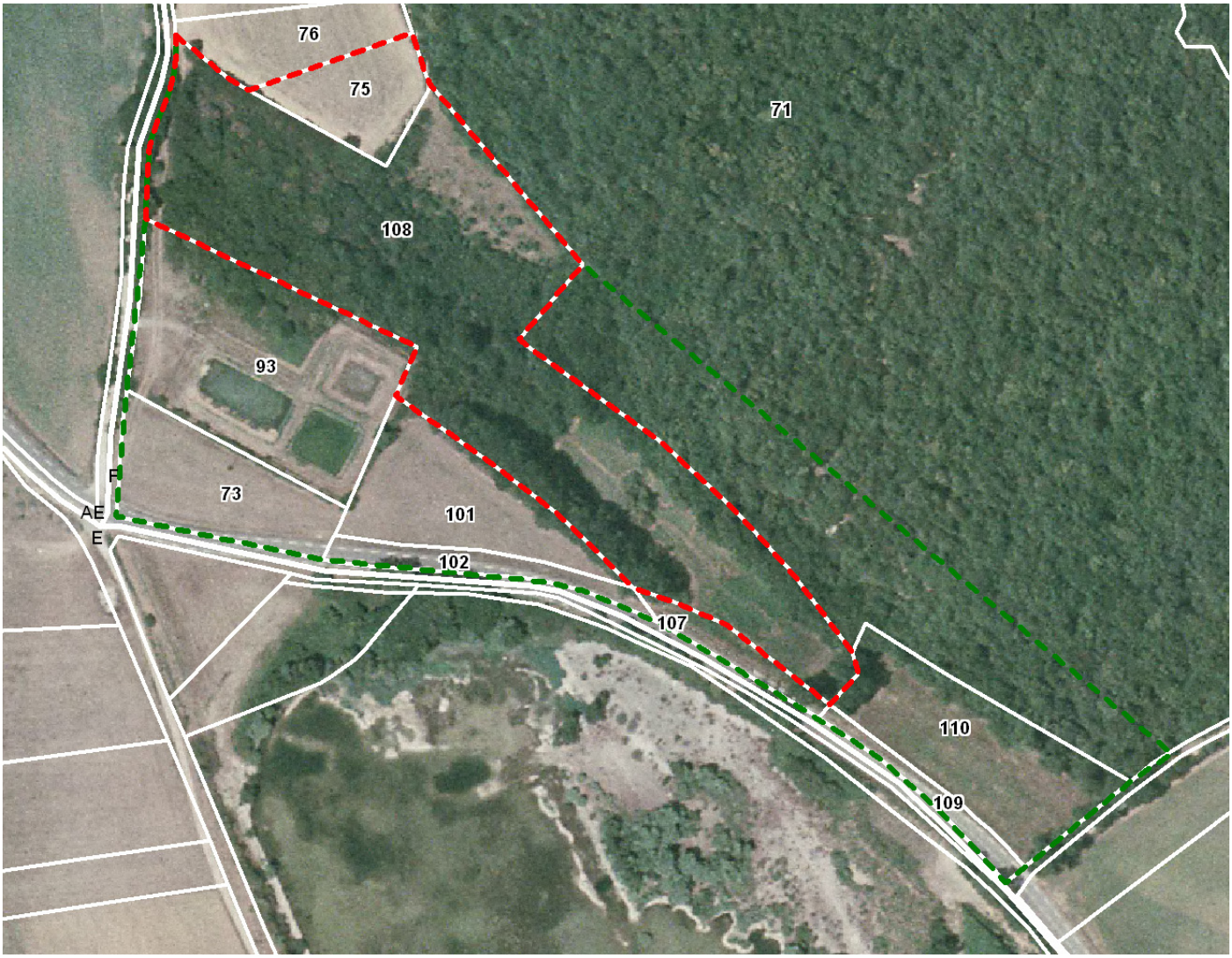

Z.I. 2,03 ha

Z.O. 4,08 ha
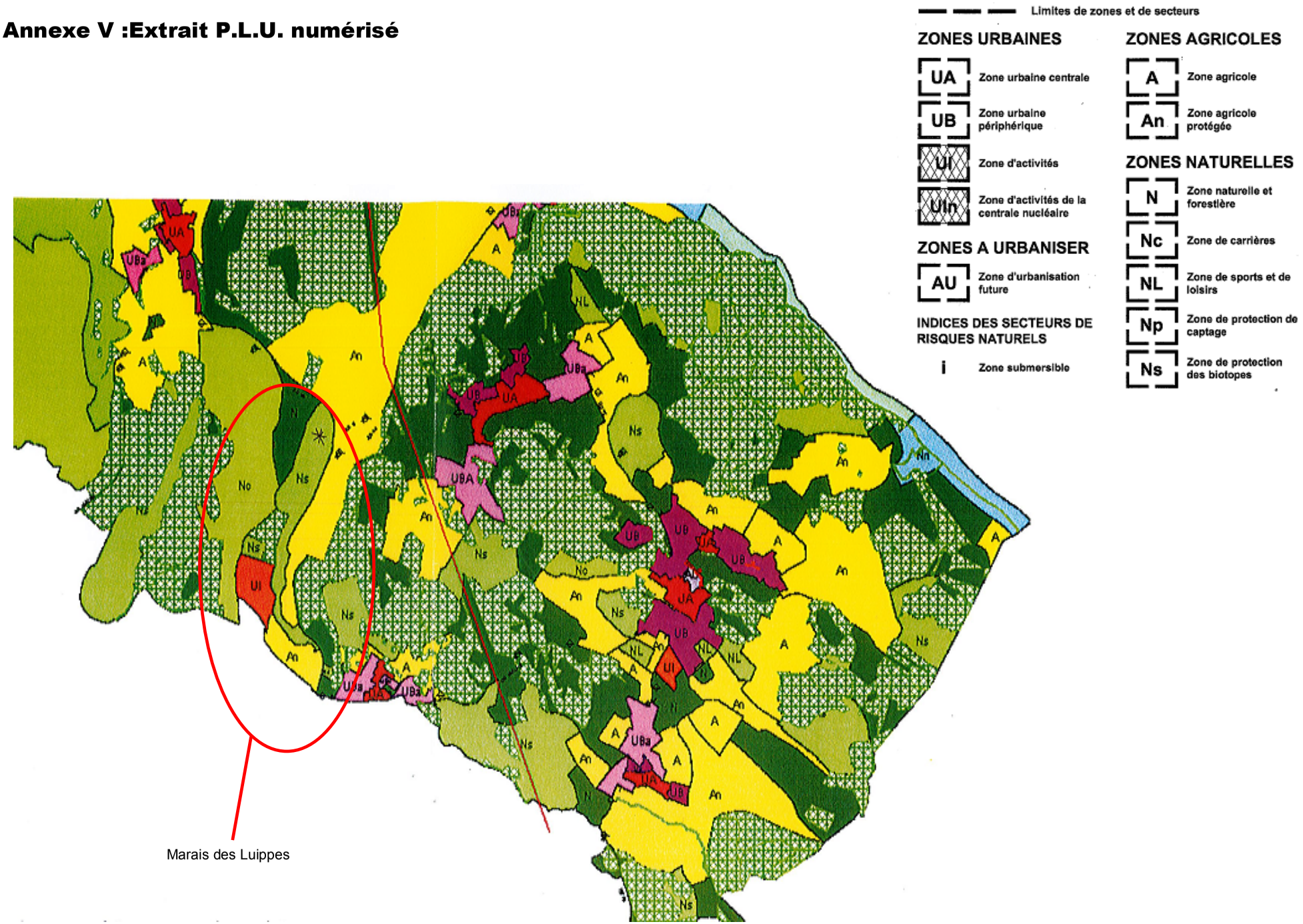
Annexe V :Extrait P.L.U. numérisé